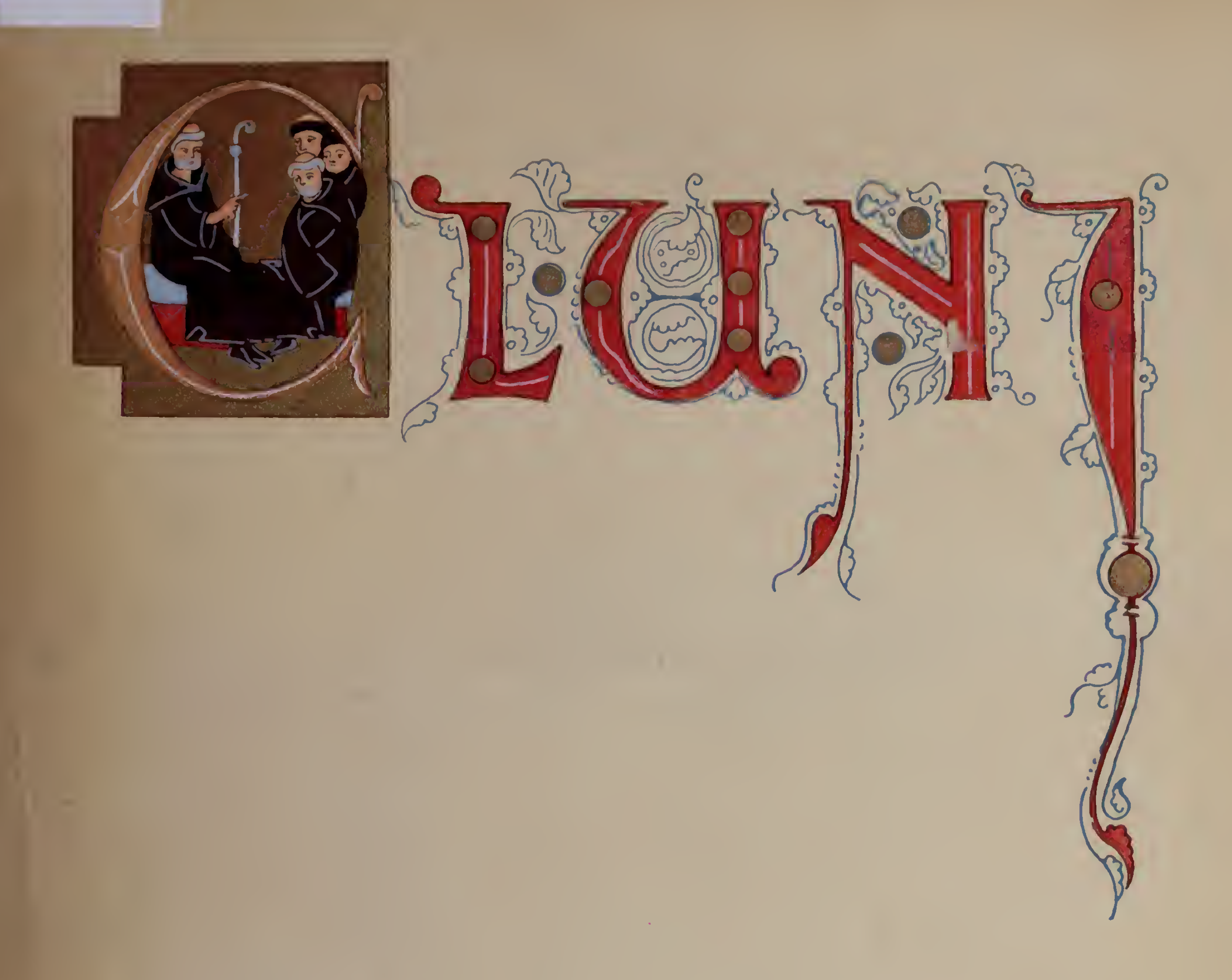
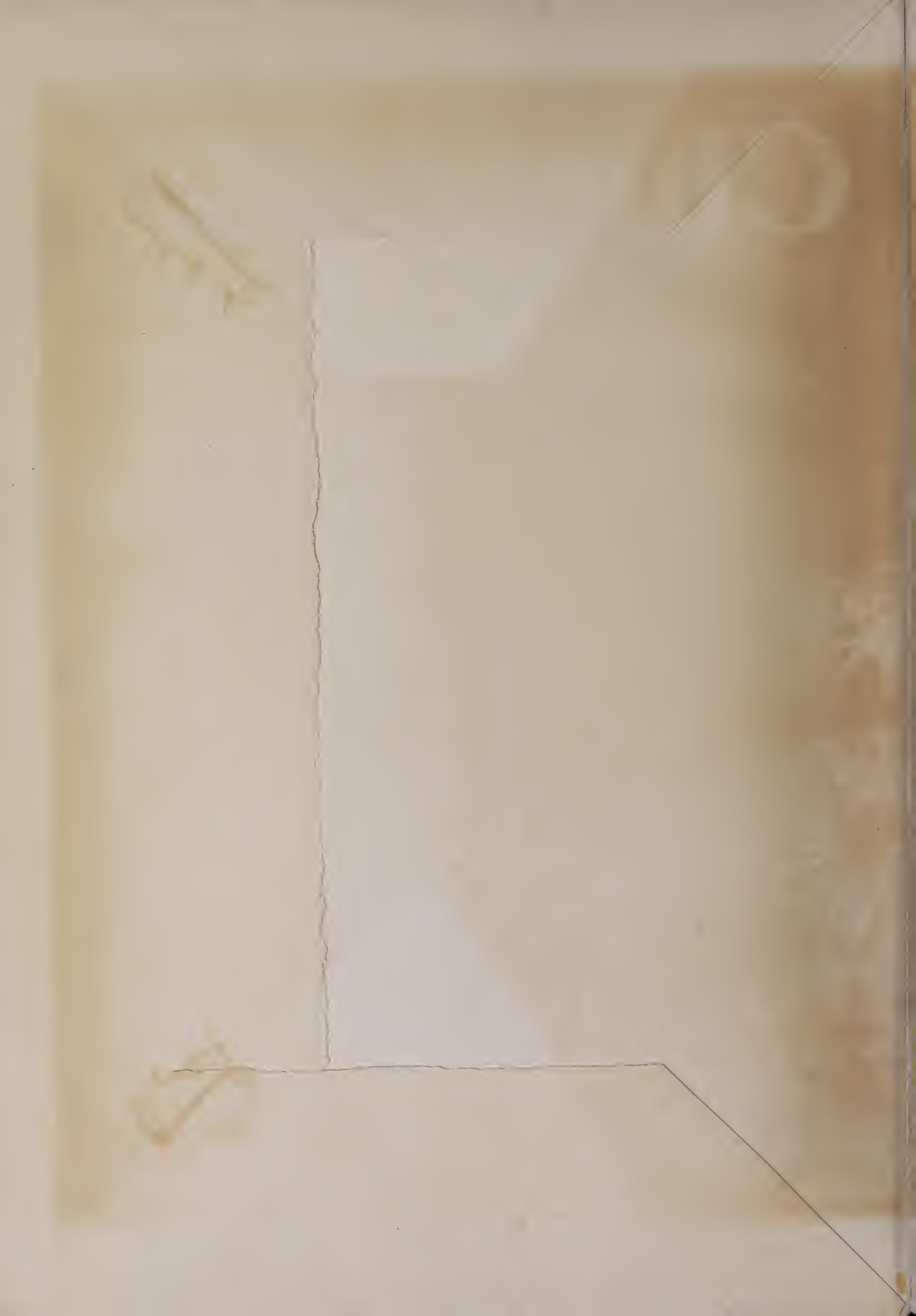


DCCCCX

MDCCCCX



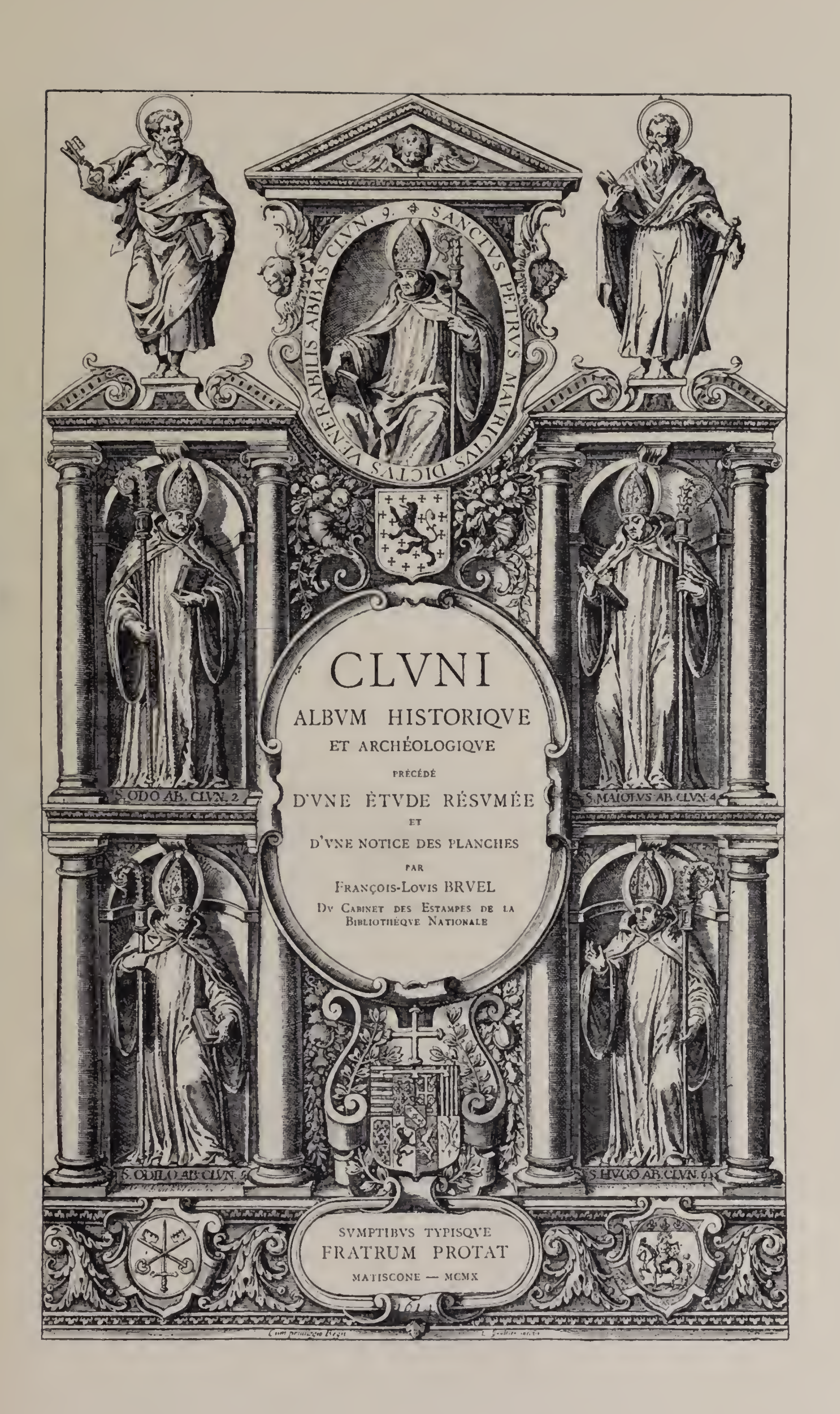
CLVNI

Il a été tiré 250 exemplaires de luxe sur papier vergé de Hollande
numérotés de I à CCL.

EXEMPLAIRE N° LXXIV

OFFERT PAR L'AUTEUR ET LES IMPRIMEURS

A Monsieur F. COURBOIN, conservateur du Cabinet des Estampes


SANCTVS PETRVS MAVRICIVS DICTVS VENERABILIS ABBAS CLVN. 9
S. ODO AB. CLVN. 2
S. MAIOLVS AB. CLVN. 4
CLVNI
ALBVM HISTORIQVE
ET ARCHÉOLOGIQVE
PRÉCÉDÉ
D'VNE ÈTVDE RÉSVMÉE
ET
D'VNE NOTICE DES PLANCHES
PAR
François-Lovis BRVEL
Dv Cabinet des Estampes de la
Bibliothéqve Nationale
S. ODILO AB. CLVN. 5
S. HVGO AB. CLVN. 6
SVMPTIBVS TYPISQVE
FRATRUM PROTAT
MATISCONE — MCMX



AVERTISSEMENT

Les souvenirs qu'éveille dans la plupart des mémoires le nom de Cluni manquent trop souvent de précision; les travaux consciencieux, mais un peu vieillis, des Pignot, des Lorain, des Penjon, des Champly, ne comptent guère de lecteurs; et ce qui reste à Cluni même de vieilles pierres, dépaysées dans le cadre irritant des trop modernes constructions d'une école de contre-maîtres, donne assez difficilement au visiteur déçu l'idée de ce que fut, en sa belle époque, c'est-à-dire aux XIe et XIIe siècles, l'imposante abbatiale. Aussi l'on a pensé qu'il n'y aurait ni grande prétention, ni défaut total d'intérêt à publier de Cluni une très succincte monographie illustrée.

C'est principalement par les documents eux-mêmes, qui rendent l'étude à la fois plus vivante et plus exacte, qu'on s'est proposé d'aviser le lecteur; ils sont d'ordre très divers, diplomatiques (chartes et sceaux), iconographiques (portraits d'abbés) et surtout archéologiques (vues d'ensemble et de détail de l'abbaye et de son église). Mais, parallèle-

ment, on a jugé bon d'esquisser à grands traits, d'après les ouvrages plus haut cités, en les contrôlant à l'aide de récentes études de détail plus scientifiques, l'histoire de l'ordre et du monastère de Cluni ; on s'est également efforcé, joignant le texte à l'image, de ressusciter à l'esprit du visiteur, grâce aux derniers travaux archéologiques, la physionomie disparue d'un ensemble monumental unique en son genre.

Cet album ne s'adresse point aux érudits, bien qu'on se soit appliqué à n'y faire entrer que des documents d'une authenticité incontestable, et que le texte qui les accompagne soit, nous le répétons, le simple abrégé de travaux dont on ne saurait nier la valeur; il prétend simplement prendre rang parmi les ouvrages qualifiés de bonne vulgarisation, tâche plus délicate que ne croient certains.

Nous ne disposions malheureusement pour rassembler l'illustration et rédiger le texte de ce volume que d'un laps de temps bien court, deux mois en tout et pour tout ; cette circonstance, nous l'espérons, nous rendra le lecteur indulgent et l'on excusera plus facilement certaines lacunes regrettables, que nous ne nous dissimulons point, que nous avions prévues dès le début de l'entreprise, mais auxquelles il fallait se résigner pour paraître au jour dit.

L'Académie de Mâcon, à qui sauront gré tous ceux qu'intéresse l'histoire religieuse et artistique de notre pays, d'avoir pris l'initiative du *Millénaire* de Cluni, a bien voulu, nous l'en remercions vivement, honorer de son patronage cette publication ; les érudits travaux de son président actuel, notre savant confrère M. Jean Virey, et les précieuses indications qu'il nous a fournies, nous ont été d'un grand secours pour la rédaction de notre texte ; nous devons aussi beaucoup de reconnaissance à l'éminent archiviste de Saône-et-Loire et conservateur du

Musée d'histoire et d'archéologie de Mâcon, M. Léonce Lex, pour les utiles renseignements qu'il nous a très obligeamment communiqués. Enfin l'on nous permettra de signaler ici à la reconnaissance des Amis de Cluni notre éditeur et ami M. Georges Protat ; sans l'accueil bienveillant qu'il fit à notre première idée d'album, sans son inlassable persévérance et les sacrifices qu'il a bien voulu consentir, le présent volume n'aurait certainement point vu le jour.

Paris, le 15 août 1910.

F. L. B.





CLVNI

« La Congrégation de Cluni brille sur la terre comme un autre soleil, et c'est bien elle à qui l'on peut appliquer cette parole du Seigneur : *Vous êtes la lumière du monde.* » Ainsi s'exprimait, en l'an 1098, le pape Urbain II, s'adressant à saint Hugues, abbé de Cluni. Bien que cet éloge enthousiaste sortît de la bouche d'un Cluniste, il n'était que l'expression symbolique de la réelle grandeur de l'institution clunisienne. Dès la fin du XIe siècle, l'humble monastère fondé par Bernon en 910 était devenu non seulement l'une des abbayes les plus riches de la chrétienté, mais le véritable cœur de la vie religieuse d'Occident.

L'excellence de sa règle ne fut pas seule à déterminer son admirable développement. Sa réforme était intervenue en un temps très propice à la rénovation de la vie monastique, temps où la rudesse de mœurs des laïques, l'ignorance et la dissolution du clergé séculier faisaient du cloître le seul asile de la science et de la prière. Cluni fut en outre gouverné, durant près de deux siècles, par une série ininterrompue d'abbés éminents qui surent, en même temps qu'ils maintenaient intacte la règle conventuelle, acquérir dans le monde féodal et dans les hautes sphères de l'Église une influence prépondérante. Deux raisons assurèrent surtout, sous cette direction avisée, la fortune du monastère. Il réussit, s'appuyant sur la Papauté dont il se fit l'humble, mais indispensable défenseur, à conserver

l'indépendance que lui avait octroyée la charte de fondation de Guillaume le Pieux; il parvint d'autre part à étendre sa propre autorité sur un grand nombre de couvents qu'il s'affilia, par une innovation dont l'importance était capitale; c'est de la sorte que se créait au profit du chef d'ordre cette véritable « monarchie monastique » qui fit sa force et sa richesse. Telle est l'œuvre, faite à la fois de prosélytisme pieux et de quelque ambition politique, à laquelle vont s'appliquer avec un zèle égal et un rare bonheur les grands abbés des xe et xie siècles : Odon, Maïeul, Odilon et Hugues. Au xiie siècle, jalousée par les ordres rivaux nouvellement créés et surtout par Cîteaux, compromise par un certain relâchement dans la règle et par la trop grande richesse de l'ordre, la grandeur de Cluni dont l'abbatiat de saint Hugues aura marqué l'apogée, commencera de péricliter, malgré les nobles efforts et les sincères essais de réforme de Pierre le Vénérable.

Jusqu'à la nomination par François Ier, en 1528, du premier abbé commendataire, Jean IV, cardinal de Lorraine, les abbés, parfois imposés, il est vrai, par le Pape ou par le roi de France, continuent néanmoins d'être régulièrement élus, et Cluni semble retrouver son ancienne splendeur avec Hugues de Clermont sous Philippe Auguste, Guillaume de Penthièvre et Yves de Vergy sous Louis IX, Bertrand de Colombiers sous Philippe le Bel, Pierre de Chastellus et Androuin de la Roche sous les premiers Valois, enfin Jean III de Bourbon sous Charles VII et Louis XI.

Mais les guerres de religion portèrent à l'ordre un coup funeste; il ne s'en releva que pour voir diviser les Clunistes (1623) en religieux de l'ancienne et de l'étroite observance. Les intrigues de cour jouèrent un rôle de plus en plus marqué dans la nomination de commendataires qui, se désintéressant des devoirs de leur charge, se préoccupèrent exclusivement d'en toucher les riches revenus. Qu'ils s'appelassent, Richelieu Conti, Mazarin, d'Este, La Tour d'Auvergne ou La Rochefoucauld, il n'en fut pas autrement au cours de tout le xviie et de tout le xviiie siècle. Au moins, sous l'autorité du grand prieur, les moines gardaient-ils, accommodée et tempérée au goût du jour, l'ancienne règle qui avait fait l'honneur et la grandeur de l'ordre; au moins conservaient-ils, avec les traditions, et entretenaient-ils pieusement les chefs-d'œuvre d'art que les siècles avaient accumulés à Cluni. Mais, en octobre 1790, on dessaisissait les religieux des biens dont

une mesure intelligente leur avait laissé la gestion, lors de l'abolition des vœux monastiques (février précédent). Tout le mobilier de l'abbaye était vendu à l'encan pour un peu moins de douze mille livres et les objets d'argent servant au culte emportés à Mâcon. En 93, les cloches dites les Bisans étaient fondues pour faire des canons; ceci passait encore: Claude de Guise n'avait-il point sous la Ligue tiré le même parti des Barabans pour défendre les remparts de Lourdon? Mais la municipalité de Cluni ordonnait en même temps de démolir les mausolées et tombeaux de l'église et d'en vendre les pierres et les marbres; enfin le 29 novembre 1793 les troupes révolutionnaires mettent Cluni au pillage, dévastent l'abbatiale, Notre-Dame et Saint-Marcel, profanent et renversent le tombeau de saint Hugues, brisent vitraux et monuments et font le lendemain sur l'une des places de la ville un immense autodafé des statues de bois, des livres, des manuscrits et des vêtements sacerdotaux.

Le jardin avait été loué et les bâtiments demeurèrent dans le dépérissement et l'abandon. Ce n'est que le 21 avril 1798 (2 floréal an VI) que l'ensemble de l'abbaye fut vendu, pour 2.014.000 fr., au marchand mâconnais Batonnard, au curé Genillon et au sieur Vachier, ses associés. Il semble que ces derniers aient été assez disposés, l'État intervenant, à lui rétrocéder à bon compte tout ou partie de leur acquisition, puisqu'en septembre 1801 ils devaient échanger avec la ville les bâtiments claustraux et la partie de l'abbatiale qui subsistent aujourd'hui par miracle. En dépit des réclamations de la nouvelle municipalité de Cluni, en dépit des efforts de Chaptal alors ministre de l'Intérieur, devant les refus du ministre des Finances et l'apathie des Consuls, l'œuvre de vandalisme commença de s'accomplir en fructidor an IX : afin d'attirer le commerce dans le centre de l'abbaye, les adjudicataires ouvrirent une rue partant au midi du centre de la ville et aboutissant au nord, à la Porte des Prés. Cette rue tombant perpendiculairement sur le vaisseau de l'église, la coupa en deux parties à peu près égales, à gauche le narthex construit par l'abbé Roland et les piliers du portail, à droite le chœur, avec ses huit colonnes de marbre que surmontait encore la coupole de l'abside.

Le gouvernement impérial devait achever lui-même la destruction que le gouvernement consulaire avait laissé commencer. L'ironie est cruelle;

c'est pour l'agrandissement d'un dépôt national d'étalons qu'en juillet 1811 s'écroulèrent à coups de mine les clochers du Chœur et des Lampes, la voûte et ses piliers, enfin le clocher des Bisans, presque tout ce qui subsistait encore d'une des plus pures et des plus grandioses merveilles de notre art architectural.

Ancienne station romaine, puis villa sous les rois francs, Cluni fut concédé par Charlemagne à Léduard, treizième évêque de Mâcon, en dotation de son église cathédrale. Jusqu'en 825, la villa et ses dépendances firent partie de la mense du chapitre de Saint-Vincent. Mais à cette date, Guérin, comte de Mâcon, se fit donner Cluni par l'évêque Hildebald en échange de Genouilly en Mâconnais, et de terres situées en Nivernais; le contrat fut ratifié par une charte de Louis le Débonnaire en date du 3 juin 825. Guérin mourut peu après; en novembre 893 Cluni appartenait à la fille de Bernard, comte d'Auvergne, nommée Ava, qu'il faut se garder de confondre avec Albane, veuve de Guérin. Ava, qui se qualifiait « Ava abbatissa » et dont on ne sait à peu près rien, donnait à cette date à son frère Guillaume ses terres de Cluni-sur-Grosne, en échange d'Einville-sur-Sanon, au comté de Chaumont.

Guillaume, duc d'Aquitaine, marquis de Gothie, comte d'Auvergne et de Bourges, affectionna particulièrement Cluni, tant pour la beauté de son site que pour ses chasses abondantes; cependant, au soir d'une vie aventureuse et la conscience peut-être inquiète du meurtre de Hugues, vicomte de Bourges, le souci lui vint de pourvoir à son salut. Ayant pris les conseils de Bernon, abbé de Baume et de Gigny, et de Hugues, abbé de Saint-Martin d'Autun, il se résolut de céder à Dieu le rendez-vous favori de ses chasses; il estima que, suivant les paroles mêmes de Bernon, les prières des moines seraient plus utiles à son âme que le vacarme des valets et des chiens.

L'acte solennel de fondation de Cluni fut publiquement passé à Bourges, le 11 septembre 910. Nous en reproduisons l'original, signé de Guillaume,

de sa femme Ingelberge et de nombreux témoins (pl. I), libellé par un clerc [laevita] du nom d'Odon où Mabillon a vu, sans doute avec quelque bonne volonté, le second abbé de Cluni. Le monastère, placé sous l'invocation des saints apôtres Pierre et Paul, devait être soumis à la règle bénédictine; Bernon en assumait le gouvernement sa vie durant, mais devait être remplacé par un abbé librement élu, suivant les constitutions de saint Benoît. Une clause particulièrement importante pour l'avenir de l'ordre assurait au nouveau monastère une indépendance absolue tant à l'égard du fondateur lui-même et de ses ayants droit, qu'à celui de tout prince séculier ou ecclésiastique, et même du Pontife Romain, prié pourtant expressément de servir de défenseur à la nouvelle église.

Les débuts furent des plus modestes. La donation du duc d'Aquitaine comprenait surtout un rendez-vous de chasse, quinze métairies disséminées aux environs et une grande étendue de terres incultes. Aussi était-ce à peine suffisant, au dire de Raoul Glaber, pour faire vivre les douze moines avec lesquels Bernon vint prendre possession de cette « vallée privée de vue, éloignée de toute communication humaine », mais qui respirait, écrit un autre moine de Cluni, « un tel parfum de repos et de paix qu'elle ressemblait à une solitude céleste ». Bernon, sans cesser de régir les maisons de Baume et de Gigny, gouverna le nouveau monastère pendant dix-sept années. Lorsqu'il mourut le 13 janvier 927, on l'inhuma dans l'église, connue par la suite sous le nom de Saint-Pierre-le-Vieux, qu'il avait édifiée à Cluni et dont la dédicace avait eu lieu en l'an 915. Cette église qui, tombant en ruines au début du XVIIe siècle, était à cette époque encastrée dans le principal cloître et servait de lieu de réunion au chapitre, fut la plus ancienne construite après la chapelle, placée sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Pierre, que nous signale la charte de fondation. Dès 921, la plus illustre et la première des filles de Cluni, Souvigny, lui avait été rattachée et la seconde, Sauxillanges, qu'avait fondée Guillaume le Pieux en 915, trois années avant sa mort, ne devait pas tarder à se soumettre à son tour.

Bernon avait désigné pour lui succéder à Cluni son disciple Odon, laissant à son parent Vidon les maisons de Baume et de Gigny. Cluni devint donc chef d'ordre à l'avènement de l'abbé Odon ; ce dernier avait quarante-cinq

ans lorsque le suffrage des moines, ratifiant le choix de Bernon, le mit à leur tête. Ancien écolâtre de saint Martin de Tours, réfugié dans la solitude de Baume sous l'autorité de Bernon, Odon s'y était signalé par ses *Collations*, traité où il adaptait aux besoins du temps présent certains passages des Écritures. A Cluni, il s'était consacré à l'instruction et à la direction morale des novices. Il continua cette œuvre éducatrice durant son abbatiat et insista spécialement sur les trois chefs suivants : célébration de l'office divin, discipline monastique et chant religieux. Il y avait particulièrement à rénover à ce dernier point de vue : Odon inventa une méthode facile et la consigna en deux petits traités qui n'eurent pas moins de succès que les *Collations*. Il termina l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, commencée de bâtir par Bernon et qu'il fit consacrer par l'évêque de Mâcon ; il agrandit les bâtiments du monastère et y attira de nombreux moines ; enfin, il élargit sensiblement la sphère d'influence de Cluni, véritable centre, sous son gouvernement, d'une congrégation débordant les frontières du comté de Mâcon et rayonnant en Lyonnais, en Châlonnais, en Bresse et jusqu'en Provence. Le prestige d'Odon, les rapports habiles qu'il sut entretenir avec les représentants des pouvoirs temporel et spirituel furent pour beaucoup dans cette heureuse expansion ; ils lui permirent aussi d'obtenir de Louis d'Outremer et des papes Jean XI et Agapet la ratification des privilèges de l'abbaye. Ce serait, par exemple, à son instigation qu'une bulle de Jean XI, de mars 931, bulle considérée généralement comme apocryphe, aurait confirmé le privilège de battre monnaie précédemment accordé aux Clunistes par le roi Rodolphe? L'intelligent abbé prit surtout l'initiative de ce rôle de serviteur zélé et de partisan éprouvé du Saint-Siège que ses successeurs devaient conserver pendant des siècles et dont l'ordre entier devait tirer un si heureux profit. A trois reprises les pontifes Léon VII et Étienne VIII mandèrent Odon à Rome pour y tenir le rôle de médiateur dans les querelles politiques qui divisaient alors l'Italie. Au retour de son dernier voyage en ce pays, Odon mourut, le 18 novembre 942, à Tours où il avait débuté et où il désirait finir ses jours. La désignation tacite qu'il avait faite d'Aimard, qu'Odilon qualifiera de « fils de la bienheureuse simplicité et de l'innocence », en le prenant en 936 pour coadjuteur, fut ratifié par le suffrage des moines réunis en chapitre.

Aimard, nous rapporte Pierre de Rive, revenait à pied de l'obédience de Chevigne, conduisant devant lui son cheval chargé de poisson, au moment où les religieux discutaient entre eux le choix du nouvel abbé. Émus de sa vertu et de son humilité, ils l'élurent unanimement. Agé et infirme, Aimard gouverna néanmoins le monastère avec sagesse et fermeté pendant six ans encore; mais une nouvelle épreuve le contraignit alors à résigner le pouvoir entre les mains de celui qui devait être saint Maïeul: il devint subitement aveugle. On aurait d'ailleurs tort de considérer son passage à la tête de l'abbaye comme de peu de conséquence : ce ne sont pas moins de 280 chartes, remarquent les auteurs du *Gallia Christiana*, attestant de nouvelles donations parmi lesquelles celle de Sauxillanges, ou des confirmations d'anciens privilèges, dont s'accrut le trésor de l'abbaye pendant cette courte période. Aimard vécut encore dix-sept ans à Cluni même, ayant conservé très nettement le sens des égards dus à son ancienne dignité, s'il faut en croire son biographe, car on sait le peu de foi qu'il convient d'ajouter aux anecdotes édifiantes et morales souvent inventées de toutes pièces par les chroniqueurs religieux. Malade et retenu à l'infirmerie, Aimard se voit refuser par le cellerier du monastère (sous prétexte qu'il n'a point reçu d'ordre du nouvel abbé) un fromage qu'il affectionnait. Bien que souffrant, il se rend à la salle du chapitre, interpelle Maïeul en présence de toute la communauté, exige de lui des excuses et inflige lui-même une punition au cellerier trop zélé.

Sous l'abbatiat de Maïeul, né vers 915 en Avignon, chanoine et archidiacre de Saint-Vincent de Mâcon sollicité par la vocation monastique au point de refuser le siège de Besançon et d'entrer à Cluni, les destinées de l'ordre progressent dans des proportions inattendues. Maïeul n'est pas seulement un saint, dont le don miraculeux nous est attesté par la chronique, dont le culte fut au moyen âge un des plus populaires en Bourbonnais, c'est, comme son prédécesseur et son modèle Odon, mais avec moins de riguéur austère, une tête en même temps qu'un esprit, un gouvernant doublé d'un lettré, c'est surtout un diplomate qui joue au x[e] siècle dans la politique européenne un rôle de première importance. La durée de son abbatiat (quarante-six ans) devait permettre à son œuvre une unité et une continuité dont les gouvernements précédents n'avaient pu bénéficier; l'intimité et

la solidité de son entente avec les empereurs de la maison de Saxe devaient faire cette œuvre efficace et d'une conséquence singulière. L'impératrice Adélaïde le vénérait au point de baiser le bas de sa robe, s'écriant « qu'elle pouvait mourir, puisqu'il lui avait été donné d'approcher un si grand saint »; Otton I[er] le Grand l'appelait à Pavie en 966, non seulement pour réformer les monastères italiens, mais pour conférer avec lui des destinées de l'Église.

La Papauté allait traverser l'une des phases les plus tragiques de son histoire. Après la mort d'Otton le Grand, le sénateur romain Crescentius faisait étrangler le pape Benoît XI dans les caves du château Saint-Ange; Boniface VII, enfui à Constantinople avec le trésor de l'église, n'en revenait que pour emprisonner Jean XIV et le faire périr de faim; lui-même était peu après empoisonné et son cadavre traîné par les rues de Rome. Le jeune empereur Otton II et l'impératrice-mère Adélaïde eurent recours à Maïeul; pressé d'accepter la tiare, l'abbé de Cluni refusa d'abandonner ses moines : « Je manque, répondit-il sagement, des qualités requises pour une si haute dignité; nous sommes, au reste, les Romains et moi, aussi différents de mœurs que de pays. » De retour à Cluni, Maïeul devait être une fois encore mandé par Otton II que l'influence néfaste de son épouse, Théophanie, avait détaché de sa mère Adélaïde, exilée volontairement à Vienne en Bourgogne. Il ne crut pas devoir se refuser au rôle de conciliateur, mais il le fit, comme il convenait, avec l'autorité que lui conférait sa qualité d'homme de Dieu, indépendant des choses du siècle, sensible au seul accomplissement du devoir. Sévèrement morigéné, Otton II, revenu à de meilleurs sentiments, se réconciliait avec sa mère peu de temps avant de mourir (983).

Maïeul, dont nous n'avons indiqué que très sommairement le rôle politique, n'avait pas, en l'assumant, perdu de vue les intérêts qu'il avait surtout à cœur, ceux de Cluni; c'est sous son gouvernement que les importantes fondations de Marmoutiers, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Maur-les-Fossés, de Saint-Pierre en Auvergne, de Saint-Bénigne de Dijon, se soumirent à la règle de Cluni. Au monastère même l'abbatiat de Maïeul n'est daté par aucun édifice important; mais, parmi d'autres prieurés, celui de Saint-Marcel-lès-Chalon lui dut la reconstruction de son

église. Enfin, Hugues Capet, désireux de remédier à la décadence lamentable où l'abbaye de Saint-Denis était tombée, appelait Maïeul pour y introduire la réforme clunisienne. Le saint abbé ne devait pas accomplir cette œuvre que le sort réservait à son successeur. Déférant au désir du roi, il partit, prenant son chemin par le Bourbonnais; mais ses forces le trahirent en route; il dut s'arrêter à son prieuré de Souvigny où il mourut le 14 mai 994, âgé de quatre-vingt-huit ans. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle l'église de Souvigny devait pieusement conserver, outre sa dépouille funèbre, et son chef exposé sur un autel, de nombreux souvenirs du saint, son peigne liturgique et son scapulaire dont on détachait encore des reliques en 1712.

Odilon était de la puissante famille auvergnate des sires de Mercœur; placé dès l'enfance dans le chapitre noble des riches chanoines de Saint-Julien de Brioude, il s'y distingua par son sérieux et sa vocation pour l'étude. Maïeul le remarqua et l'ayant enlevé à Brioude, le conquit à Cluni où, dès 991, il en fit son coadjuteur, le désignant solennellement pour lui succéder. L'archevêque de Lyon, quatre évêques, de nombreux seigneurs, plusieurs abbés et cent soixante-dix-sept religieux signèrent l'acte que devait ratifier en 994, quand mourut Maïeul, la consécration donnée au nouvel abbé par Leutold, archevêque d'Avignon. Odilon continua vis-à-vis du roi de France et de l'empereur la politique de son prédécesseur; il opéra la réforme de Saint-Denis et gagna, de ce fait, la confiance d'Hugues Capet et de son fils Robert qu'il mettra plus tard d'accord avec le comte de Mâcon Othe-Guillaume, lors de leurs démêlés au sujet du duché de Bourgogne. Au mois de juillet 995, le roi de France et son fils, à l'instigation de l'abbé, s'en furent en pèlerinage à Souvigny au tombeau de saint Maïeul, déjà célèbre par de nombreux miracles, afin d'obtenir la guérison de Hugues, vieilli et souffrant.

Quant aux empereurs Otton III, dont son aïeule Adélaïde, la grande protectrice de Cluni, dirigea la politique jusqu'à sa mort survenue en 999, et Henri II, qui voulut honorer Cluni de sa visite en l'an 1015, ce furent pour l'abbaye de zélés bienfaiteurs. Conrad, élu en septembre 1024, succédait à Henri II mort en juillet précédent : Odilon conserva sur lui l'influence qu'il avait exercée sur ses prédécesseurs; il en obtint le pardon de Pavie révoltée, et, lors du sacre de Conrad à Rome, le jour de Pâques de l'an 1027,

l'empereur et le pape affirmèrent expressément l'indépendance de Cluni, que vint attester une bulle de Jean XVIII imposant silence aux prétentions de l'évêque de Mâcon. En dépit de l'humilité d'Odilon, qui refusait l'archevêché de Lyon, la fortune croissante de Cluni, de jour en jour plus riche et plus peuplé, commençait en effet d'inquiéter ses voisins et plus particulièrement les évêques de Mâcon, de l'obédience desquels l'abbaye eût normalement dû relever. Paray-le-Monial, fondé par le comte de Chalon, Lambert, à l'instigation de Maïeul, se soumettait à Cluni sous le gouvernement d'Odilon. La sollicitude dont celui-ci faisait preuve à l'endroit des prieurés agrégés à Cluni ne pouvait qu'amener à l'ordre de nouvelles recrues; il réédifiait nombre de monastères tombant en ruines, tels que ceux de Charlieu et d'Ambierle; à Cluni même, il édifiait un cloître à colonnes de marbre venues à grands frais de Provence; sensible aux beautés artistiques, cette note persistera toujours à Cluni, il se glorifiait de son œuvre, et faisant sien un mot fameux de l'antiquité, remarquait qu'il avait trouvé le cloître de bois et qu'il le laissait de marbre. Car Odilon était un lettré; sous son abbatiat les lettres ne furent pas moins en honneur que les arts; Raoul Glaber, sur l'ordre de l'abbé, achève à Cluni son *Histoire Universelle*; les savants moines Syrus et Aldebald y enseignent la rhétorique; Jotsauld l'Allemand y rédige l'histoire de son temps, y écrit un traité sur l'Eucharistie dirigé contre l'hérétique Bérenger, enfin, à la mort d'Odilon, il consacre au saint abbé un chant funèbre dans le genre dramatique, d'une réelle éloquence, où il célèbre en vers émus l'amitié du défunt et de Guillaume de Saint-Bénigne.

Lorsqu'il mourut, à Souvigny, âgé de quatre-vingt-sept ans, au cours d'une visite de ses prieurés, le 1er janvier 1049, Odilon avait bien mérité de la religion et de l'humanité. L'Église lui devait l'institution d'une de ses fêtes les plus touchantes, la Commémoration des fidèles défunts; lors de l'épouvantable famine de 1091, il avait fait preuve d'une charité admirable, épuisant pour arracher le plus de victimes au fléau, les richesses de l'abbaye, vendant les ornements de l'église et jusqu'à la couronne impériale, présent de Henri II à Cluni.

Odilon, à ses derniers moments, s'était refusé à désigner son successeur, malgré les instantes prières de ses frères; il donnait ainsi un suprême

exemple de son obéissance absolue à la règle de saint Benoît. Dans la pleine liberté de son choix, le Chapitre général élut le grand prieur, Hugues de Semur. L'abbatiat de saint Hugues marqua véritablement l'apogée de l'ordre. Son activité fut telle qu'il nous est impossible d'en donner autre chose qu'une bien faible idée. Nous ne nous étendrons point sur le rôle important qu'il tint dans la grande lutte du Sacerdoce et de l'Empire, prêtant un concours de tous les instants à Léon IX, à Grégoire VII, à Urbain II, à Pascal II; ces trois derniers papes s'étaient formés à Cluni sous sa propre discipline. Les pontifes que nous venons de nommer n'eurent garde, en retour, de favoriser le monastère qui, suivant les expressions de l'un d'eux, Grégoire VII, « était parvenu, sous ses saints abbés, à un tel degré d'honneur et de religion qu'il surpassait, par la ferveur avec laquelle on y servait Dieu, tous les autres, sans en excepter les plus anciens ». La Papauté s'efforça de garder Cluni, a dit Pascal II, comme « la pupille de son œil ».

Cette protection du Saint-Siège fut à vrai dire plus morale qu'effective; ne voyons-nous pas saint Hugues aux prises avec les seigneurs voisins de Berzé, de Brancion, de Bussières, qui ne se faisaient point faute de piller les domaines de l'abbaye, et l'an 1063, un évêque de Mâcon lui-même, Drogon, n'envahissait-il pas à la tête d'une troupe armée l'église Saint-Maïeul, construite récemment par Hugues, afin de faire reconnaître son autorité par les Clunistes! La Papauté, sur les sollicitations de saint Hugues, fulminait bien contre les ennemis du monastère; le légat Pierre Damien, au synode de Chalon, contraignait Drogon à faire amende honorable, mais, à quelque temps de là, les mêmes excès ne manquaient point de se reproduire. C'est surtout hors la province, et jusque dans les régions les plus éloignées du monde chrétien, que l'activité des moines de Cluni bénéficiait de la faveur et de la quasi-consécration de Rome. Orderic Vital estime à 2.000 couvents desservis par 10.000 moines le nombre de maisons que comptait l'ordre de Cluni sous le gouvernement de saint Hugues. Après les quatre filles de Cluni, Souvigny, Sauxillanges, Paray-le-Monial et la Charité-sur-Loire, les plus célèbres étaient, dans la province clunisienne de Lyon, Gigny, Saint-Marcel-lès-Chalon et Mesvres près d'Autun ; dans la province de France, Beaulieu en Argonne et Saint-Martin-des-Champs de Paris; dans celle de Gascogne, Moissac, Lézat, Figeac ; dans celle du Poitou, Saint-Jean et Mou-

tierneuf; dans celle d'Auvergne, Mozac et Thiers; dans celle de Lorraine et Franche-Comté, Baume et Saint-Vanne. En Allemagne, Paderborn, fondé en 1015 par saint Meinverc; en Italie, La Cava, fondée en 1025; en Lombardie, Saint-Benoît sur le Pô; en Espagne, Leyve, Sainte-Marie de Najera; en Angleterre, Saint-Pancrace de Newes et Paisley en Écosse témoignent de la vitalité et du prestige mondial de Cluni. En Pologne, grâce à Casimir devenu moine à Cluni et qu'Odilon avait relevé de ses vœux, ce sont les monastères de Tynéetz et de Mohilow, autour desquels viennent peu à peu se créer de nombreux prieurés clunisiens dont la liste sera dressée en 1663 par le prieur Stanislas Sczygielski dans l'*Aquila Polono-Benedictina*.

Sur tous ces monastères l'abbé de Cluni a la haute main; les visites fréquentes de saint Hugues, le développement qu'il sut donner à l'institution si utile des Chapitres généraux, création d'Odilon, la suppression en 1060 du titre d'abbé remplacé uniformément par celui de prieur, excepté onze puissantes abbayes affiliées, sont autant de mesures par où s'affirme cette autorité. Des disciples de saint Hugues, Bernard, Udalric, Hildebert rédigent les célèbres *Coutumes de Cluni*, obligatoires pour l'ordre entier, avec faculté néanmoins de certaines modifications nécessitées par les circonstances ou les lieux, car la tolérance est une des grandes vertus de Cluni; même, dans son zèle pieux qu'aucune étroitesse d'esprit ne venait entraver, Hugues fondait en 1061, sur les terres mêmes de son patrimoine, un couvent de religieuses; Marcigny-les-Nonnains recevait dans sa retraite quatre-vingt-dix-neuf femmes, comptant parmi leur nombre la fille de Guillaume le Conquérant, Adèle de Normandie, Mathilde, fille d'Henri Ier, Aremberge de Vergy, mère de saint Hugues, et Hermengarde de Semur, sa sœur, la première prieure du couvent. Marcigny devait compter cent nonnains, et n'en eut jamais que quatre-vingt-dix-neuf; la centième était la Vierge, patronne et abbesse du monastère, dont on laissait la place vide au réfectoire et dont la portion était chaque jour distribuée à un pauvre.

Cluni, centre de cet imposant empire monastique, atteignait une splendeur monumentale en rapport avec sa puissance. Les quatre cent soixante religieux de l'abbaye nécessitaient d'importants bâtiments claustraux, un réfectoire de grandes dimensions, que nous savons avoir été décoré de riches fresques représentant, avec des traits de l'Ancien et du Nouveau Tes-

taments, les figures des fondateurs, des donateurs et des anciens abbés. Il fallait surtout, à côté des églises Saint-Maïeul et Notre-Dame de l'Infirmerie, toutes deux construites par Hugues, un plus vaste et plus grandiose édifice ; ce fut l'abbatiale dont le peu qui subsiste aujourd'hui nous permet pourtant d'apprécier quelle dut être la magnificence.

Saint Hugues rendit le dernier soupir, à quatre-vingt-cinq ans, le 29 avril 1109, dans l'église Notre-Dame de l'Infirmerie où il s'était fait transporter.

On avait le droit de beaucoup escompter de la grande érudition et de la vertu du successeur qu'à l'unanimité les moines de Cluni donnèrent à saint Hugues. Ponce, fils de Pierre de Melgueil et d'Adélaïde, comtesse de Nemours, était le filleul du pape Pascal II. Consacré par l'archevêque de Vienne Guy, Ponce, dès son installation sur le siège abbatial, se donna avec ardeur aux intérêts de son monastère ; des donations des princes d'Auvergne, des comtes de Lusignan et de l'évêque de Toulouse en augmentèrent le temporel, tandis que Pascal II, intervenant dans la lutte toujours renaissante des Clunistes et des évêques de Mâcon, favorisait manifestement les premiers. Mais bientôt Ponce, usant vis-à-vis du pontife auquel il devait tout, d'une ingratitude révoltante, prenait parti contre lui pour l'Empereur, et dans le concile œcuménique de mars 1116, poussait l'orgueil jusqu'à revendiquer le titre d'*abbé des abbés*, réservé à l'abbé du Mont-Cassin et que, seulement en 1326, Jean XXII accordera à l'abbé de Cluni, Pierre de Chastellux ; le futur Gélase II, alors cardinal Jean de Gaëte, le rappela vertement à plus d'humilité. Devenu pape, Gélase II, qu'Henri V force de s'exiler de Rome où il vient d'introniser l'anti-pape Maurice Bourdin (Grégoire VIII), n'hésite point pourtant à chercher un refuge à Cluni. Ponce l'y reçoit en grande pompe, mais le pontife, gravement atteint, n'y devait vivre que quelques jours ; soucieux avant tout d'assurer les destinées de l'Église, et ayant fait choix pour lui succéder de l'archevêque de Vienne, il le fit mander, et revêtu d'un cilice et couché sur la cendre, l'attendit vainement dans l'église de saint Hugues. Le futur Calixte II ne put arriver à temps : Gélase venait d'expirer dans le chœur de l'abbatiale, où il fut enterré, le 29 février 1119.

Calixte II combla Ponce de faveurs ; l'ayant envoyé en ambassadeur à Henri V, puis créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, il gratifiait Cluni

d'une relique d'un prix inestimable, un morceau de la vraie Croix. La diète de Worms (1122) mettait fin à la querelle des Investitures; Henri V, réconcilié avec Calixte II, abandonnait Grégoire VIII, et Ponce assistait au triomphe du pape légitime. Celui-ci, soucieux de reconnaître la grande part prise par Cluni au succès définitif de la Papauté, repassait les monts et venait en Bourgogne procéder à la béatification de saint Hugues. Pourtant, blâmé dès 1119 par les Pères du concile de Reims pour son orgueil et son faste, Ponce s'aliène une partie de ses religieux; froissé dans sa vanité, il propose à Calixte II qui le lui refuse d'abord, mais y consent bientôt avec quelque raison, de déposer la dignité abbatiale et d'aller finir ses jours en Terre Sainte. Ponce part donc pour Jérusalem, le cœur ulcéré, et les religieux de Cluni, que prévient le Pape, élisent à sa place Hugues II de Semur, prieur de Marcigny et neveu de saint Hugues (avril 1122). L'abbatiat de ce saint vieillard ne dura que trois mois.

Dans l'octave de l'Assomption 1122, les moines de Cluni lui donnèrent pour successeur Pierre-Maurice de Montboissier, prieur de Domène, alors âgé de vingt-huit ans. Ce devait être, sous le nom de Pierre le Vénérable, l'un des plus grands et des plus célèbres abbés de l'ordre, avec les Odilon, les Maïeul, les Hugues; ce fut également l'une des plus sympathiques et des plus nobles figures, comme l'un des plus fins et des plus érudits lettrés du XIIe siècle. Les débuts de Pierre furent des plus difficiles. Ponce avait gardé parmi les moines de Cluni de nombreux partisans que sa fortune et son excessive tolérance, donc la vie facile qu'il leur laissait mener, leur faisaient regretter; la discipline que s'efforça de rétablir le nouvel abbé les indisposa contre lui; sa jeunesse les encouragea à la rébellion. Mathieu, prieur de Saint-Martin-des-Champs, que Pierre fit venir à Cluni pour l'aider à réformer, se montra d'une excessive rigueur; le mécontentement des mutins en prit prétexte. Tandis que Pierre visitait ses prieurés d'Aquitaine, Ponce, las de guerroyer en Terre Sainte, revient en France; il se présente aux portes de l'abbaye; le prieur Bernard Gros d'Uxelles et les moines fidèles ont beau lui en refuser l'accès, une partie des religieux est pour lui et avec elle la noblesse et les gens du peuple qui n'ont point oublié son luxe et ses largesses d'antan; à leur tête, il envahit le monastère, s'empare du trésor, profane le sanctuaire et livre la sainte maison à l'orgie.

« Les lieux les plus secrets, qui avaient toujours été interdits aux laïques, écrit Orderic Vital, furent ouverts à des bouffons, à des femmes de mauvaise vie. Au milieu du tumulte, la voûte de la nef de la grande église, qui était nouvellement construite, s'effondra, comme si la colère de Dieu eût protesté contre la profanation du saint lieu. » Du carême au premier octobre suivant, Ponce devait régner en maître à Cluni. Mais le châtiment, pour s'être fait attendre, n'en frappa pas moins le coupable. Excommunié successivement par l'archevêque de Lyon et par le légat Pierre de Fontaines, Ponce, cité à Rome par Honorius II, refusa de faire amende honorable; interné dans la prison des Sept-Iles, il y mourut sans avoir été relevé de son excommunication, le 28 décembre 1125. Enterrée néanmoins dans l'église de Saint-André à Rome, sa dépouille funèbre fut par la suite rendue aux Clunistes qui lui donnèrent une sépulture dans leur propre église. Telle était la tolérance de Pierre le Vénérable qu'il se borna, pour l'exemple, à le faire représenter sur sa tombe les pieds liés, l'une des mains coupée et l'autre tenant une crosse brisée.

Pierre le Vénérable s'occupait activement de faire disparaître les traces des malheurs qui avaient signalé les débuts de son abbatiat, quand un schisme éclata dans la chrétienté. Des deux papes en présence l'un, Anaclet, élu par la majorité des cardinaux, appartenait à l'ordre de Cluni; l'autre, Innocent II, avait été nommé en hâte et en secret par une fraction du Sacré Collège; mais son élection, antérieure, était seule légitime. Pierre le Vénérable se fit son plus chaud partisan; il le reçut à Cluni, lorsqu'Anaclet l'eut chassé de Rome, lui fit une réception grandiose et obtint même de Louis VII et de l'assemblée d'Étampes la reconnaissance de l'élection du Pontife. Son zèle devait être bien mal récompensé. L'ordre de Cîteaux, fondé en 1098, venait de trouver en saint Bernard, abbé de Clairvaux, un chef dont la sainteté et le génie sont hors de cause, mais dont l'ardeur intolérante et son désir de voir supplanter Cluni par Cîteaux devaient susciter à Pierre le Vénérable de graves soucis et lui causer quelque tristesse. Innocent II, avec une partialité manifeste, sacrifia l'abbé de Cluni à celui de Clairvaux. Les moines de Gigny, dépendant de Cluni, furent par lui frappés d'interdit pour avoir voulu lever, sur les Cisterciens établis sur leurs possessions, les dîmes accoutumées. Le pape fit plus, il annula l'élection d'un

Cluniste à l'évêché de Langres afin d'y introniser un protégé et un parent de saint Bernard, le prieur de Clairvaux.

C'est en 1124 que Guillaume, abbé de Saint-Thierri de Reims, de l'observance de Cluni, recevait de saint Bernard cette fameuse *Apologie* où l'abbé de Clairvaux attaquait si âprement les coutumes de Cluni et passait en revue les abus auxquels elles avaient donné lieu; en partie fondés, ces reproches étaient excessifs, surtout quand ils portaient sur le luxe d'ornementation et la richesse d'architecture des églises clunisiennes. Bernard écrivait : « L'église est brillante dans ses murailles, mais elle est besogneuse dans ses pauvres. Elle revêt d'or ses pierres et laisse ses enfants nus... Les curieux trouvent à se charmer et les malheureux ne trouvent pas à se nourrir. Et ne poussons-nous pas notre vénération pour les images des Saints jusqu'à en couvrir le pavé que nous foulons aux pieds. On crache souvent sur la face d'un Ange et souvent le visage d'un Saint est heurté par la chaussure des passants... Dans les cloîtres, devant des frères occupés de lecture, à quoi bon ces ridicules monstruosités, ces admirables beautés difformes, ou ces difformités si belles? que font là ces figures de singes immondes, de lions féroces, de monstrueux centaures, de moitiés d'hommes, de tigres tachetés, de guerriers combattant, de chasseurs sonnant de la trompette?... C'est enfin un tel nombre, une telle variété de formes bizarres ou merveilleuses qu'on a plus de plaisir à lire dans les marbres que dans les livres et à passer tout le jour à admirer ces œuvres singulières qu'à méditer la loi divine. Grand Dieu, si l'on n'a pas honte de ces misères, que ne se repent-on au moins des dépenses qu'elles entraînent! »

Sans s'arrêter à répondre à toutes ses critiques, Pierre le Vénérable se défendit avec calme et modération contre les attaques passionnées et souvent amères de Bernard. Voici quelques-unes de ses réponses : « Vous nous reprochez de porter des fourrures, mais la règle de Saint-Benoît n'a-t-elle pas prescrit d'habiller les frères suivant les saisons et la qualité des lieux. — Vous nous reprochez de recevoir les moines fugitifs, même après leur troisième fuite, mais qui peut imposer des bornes à la miséricorde. — Vous nous reprochez que l'abbé ne mange pas avec les hôtes, mais cette table séparée ne pourrait-elle pas devenir une occasion de gourmandise et de luxe, et n'est-il pas plus digne de la vie et de la surveillance monastique que l'abbé mange avec les pères et comme les frères? »

L'abbé de Cluni ne s'efforçait-il point d'ailleurs de tenir compte des avis de celui de Clairvaux, en ce qu'ils avaient de juste. Au chapitre général du 20 mars 1132, qui réunit 1.212 religieux, les statuts de saint Hugues étaient remplacés par une règle de soixante-seize articles avec l'exposé des raisons qui les avaient fait établir. La viande et le pain disparaissaient de la table des moines pour n'être servis qu'aux jours solennels. La sieste après le repas de midi était supprimée, comme le simulacre du nettoyage des chaussures qui laissait une heure encore à l'oisiveté; le silence était prescrit dans le chantier de la grande église. Et Pierre rappelait avec plus de douceur que Bernard, mais autant de fermeté, ses moines à la simplicité.

S'il ne mérita point, comme l'abbé de Clairvaux, d'être nommé le *mur inexpugnable de l'Église*, ses nombreux écrits et notamment son *Tractatus contra Petrobrusianos*, où il confond l'hérésie de Pierre de Bruix, prouvent de quelles lumières et de quel zèle pieux il était capable. Il ne craignit pas, d'autre part, d'encourir la colère de saint Bernard et du haut clergé séculier en témoignant au malheureux Abélard toute sa pitié, en le recueillant à Prissé, à Chevigne, puis à Saint-Marcel-lès-Chalon où il mourut en 1142, et en continuant après lui à protéger Héloïse et le jeune Astralabe.

La vertu et le mérite de Pierre devaient d'ailleurs forcer l'admiration de saint Bernard lui-même. En écrivant à Eugène III, le premier pape sorti de l'ordre de Cîteaux, l'abbé de Clairvaux ne l'engageait-il pas à « honorer cet homme [Pierre] comme un des membres les plus honorables du corps du Christ, un vase d'élection rempli de grâces et de vérité, comblé de biens sans mesure ». Cette opinion paraît au reste avoir été partagée par tous les contemporains; aussi, lors de la famine qui, l'an 1144, s'abattit sur Cluni, Pierre obtint-il facilement de Roger de Sicile des secours importants; à la fin de son abbatiat, Henri, évêque de Winchester, se réfugiait à Cluni et ses richesses colossales remettaient en état la fortune du monastère endetté. Pierre le Vénérable mourut le jour de Noël 1156, âgé de soixante-deux ans, après trente-quatre années de gouvernement.

La chronique de Cluni se poursuit jusqu'à la fin du XIIe siècle avec huit abbés, dont on pourrait dire qu'ils sont comme la monnaie de Pierre le Vénérable. Leurs gouvernements ne sont que rarement marqués par quelque événement important. Robert le Gros ou de Flandre meurt peu après avoir suc-

cédé à Pierre le Vénérable; sous Hugues III de Montlhéry ou de Fraisans (4 mai 1158-15 mai 1166), un incendie détruit en 1159 une partie de la ville de Cluni où l'on construisit alors ces maisons dont les façades romanes étaient encore nombreuses il y a quelques années, mais deviennent de plus en plus rares. De cette même année 1159 date la construction de l'église Saint-Marcel par le prieur claustral Léger ; la flèche de son curieux clocher ne devait être élevée qu'au XIII[e] siècle. Étienne de Boulogne, successeur de Hugues III, résigna en 1173 et mourut le 4 août de la même année. Des routiers à la solde du comte de Chalon, Guillaume, attaquèrent Cluni sous son gouvernement; Lourdon fut pris, 500 bourgeois de Cluni furent massacrés et l'abbaye en partie pillée. Rodolphe de Sulli, nommé le 26 août 1173, résigna en 1176 et mourut le 20 septembre 1177. A Gautier de Châtillon (1176) et Guillaume I[er] d'Angleterre (1177, † 11 janvier 1179) succéda Thibaud de Vermandois qui célébra à Grandmont les funérailles du roi de France Louis le Jeune et commença à entourer Cluni d'une enceinte fortifiée. Ayant résigné en 1186, il mourut en 1188. Hugues IV de Clermont (1186-6 avril 1199) et Hugues V d'Anjou son neveu (1199, † 29 août 1207) agrandirent sensiblement les domaines de l'abbaye; le dernier d'entre eux dressa les statuts d'une nouvelle réforme et institua les *camerarii* chargés de remplacer les abbés dans leurs visites, ce qui donna lieu à la nouvelle division territoriale en *chambreries*; il obtint d'Innocent III ratification du droit des abbés de Cluni de battre monnaie. Les savants travaux du regretté A. de Barthélemy sur la numismatique clunisienne nous apprennent que, dès le XI[e] siècle, les moines de Cluni avaient reçu des comtes de Poitou les profits de la monnaie de Niort et de celle de Saint-Jean-d'Angély; mais ceci n'impliquait point qu'ils aient eu dès lors l'idée de monnayer pour eux-mêmes. C'est à Souvigny, avec un type de monnaie à l'effigie de saint Maïeul assez semblable au Barbarin de saint Martial de Limoges, que l'on trouve la plus ancienne monnaie frappée par des Clunistes. Dès 1080 il en est parlé dans les textes; quant à la monnaie de Cluni proprement dite, il en est fait mention dès 1123; à la fin du XIII[e] siècle la monnaie clunisienne disparut; on sait qu'elle était d'un titre assez élevé, puisqu'il ne fallait que 12 clunisois pour faire une livre alors qu'il fallait 16 parisis.

Guillaume II d'Alsace, élu le 29 septembre 1207, résigna le 15 août 1215 et mourut en septembre 1222. Girard de Flandres lui succéda, mais nommé en 1220 évêque de Valence, il abandonna Cluni. Son successeur, Roland de Hainaut, témoigne pour l'abbaye de plus de sollicitude et c'est à lui qu'est due la construction du narthex au seuil de l'église de Saint-Hugues. Il abdique pourtant aussi en 1228. La fréquence de ces résignations, le peu de durée des abbatiats et la direction différente donnée par chaque nouvel abbé aux intérêts du monastère semblent caractériser cette fin du XIIe et ce début du XIIIe siècle, et contribuèrent sans doute sensiblement à la décadence de l'ordre. Aussi, après deux abbatiats encore, ceux de Barthélemi de Florange (1228, † 1er mai 1230) et d'Étienne de Brancion, le pape Grégoire IX décida en l'an 1232, sous l'abbatiat d'Étienne III de Berzé (1230-1236), de réformer Cluni en prenant pour base les règlements de Cîteaux, et ordonna d'appeler au premier chapitre général trois prieurs des Chartreux en consultation. Ce chapitre institua des *visiteurs* faisant leur rapport au chapitre général devant des *définiteurs*; les décisions de ces derniers, ou *définitoires*, étaient conservées, au moins en extraits, et pour ce qui le concernait, dans chaque monastère.

Aucun fait notoire ne signale le passage à Cluni de Hugues VI et d'Aymard II de Courtenay, son frère (1236-1245). Mais Guillaume III de Pontoise, petit-fils de Philippe Auguste et cousin de Louis IX, qui fut élu en 1245, restituait à Cluni quelque éclat. Innocent IV, ayant excommunié l'empereur Frédéric II, convoquait à Lyon, le 17 juillet 1245, le célèbre concile où il déclarait vacant le trône d'Allemagne, et désignait Cluni comme lieu de l'entrevue qu'il souhaitait avoir depuis longtemps avec le roi de France. Celui-ci, sans se laisser entraîner par le Pontife Romain à la guerre contre l'Empereur, ni contre le roi d'Angleterre, Henri III, qui reprochait au Saint-Siège sa rapacité dans la perception des dîmes, devait obtenir ce qu'il y était surtout venu chercher : le mariage de son frère Charles d'Anjou avec Béatrix de Provence. C'est à la fin de novembre que Louis IX, accompagné de sa mère Blanche de Castille, de sa sœur Pernette de France, du comte d'Artois et de princes nombreux, fit son entrée à Cluni; le monastère possédait déjà dans ses murs le Pape, l'Empereur de Constantinople, le fils du roi d'Aragon, celui du roi de Castille, de nombreux cardinaux,

évêques et abbés. Ce fut une sensationnelle assemblée ; Innocent IV célébra la messe au grand autel de l'église, assisté d'un important cortège de prélats et d'abbés dont la liste nous est fournie par les souscriptions de ce qu'on est convenu d'appeler les *Rouleaux de Cluni.* Car, ayant au concile de Lyon produit 91 privilèges de l'Église romaine accordés à la Papauté par les Empereurs et que Frédéric II ne s'était pas fait faute de violer, Innocent IV avait pris soin de les faire vidimer par les 40 cardinaux, évêques et abbés du Concile. Ce sont 17 rôles de parchemin portant cette transcription et munis chacun de la bulle papale et de 40 sceaux, rôles connus sous le nom de *Rouleaux de Cluni*, dont le Pape tint à laisser en garde une expédition aux moines ses hôtes. Les deux autres exemplaires, celui du Vatican et celui du couvent des frères mineurs d'Assise étaient au XVIIIe siècle fort incomplets ; le premier ne comptait plus que 12 rouleaux, le second 6, lorsque Lambert de Barive, en 1774, copia pour le Comité Moreau les 17 rôles alors conservés intacts à Cluni. Il n'en subsiste plus aujourd'hui, à part cette copie, que le second, privé de ses sceaux (Bib. Nat., ms. lat. 8989) et le fac-similé des sceaux en question, dessiné par le même Lambert de Barive (ibidem, nouv. acq. lat. 2128).

Après Guillaume, qui délaissa Cluni en 1257 pour l'évêché d'Agen et mourut le 18 décembre 1263, fut élu Yves de Vergy, de Poyson ou de Poiseu, fondateur, en 1269, du puissant collège de Cluni qui occupait, place de la Sorbonne, l'emplacement de l'immeuble actuellement numéroté 3 ; ce collège ne fut supprimé qu'en 1790. Yves II de Chasant, élu en août 1275, et neveu du précédent, acheva les constructions de son oncle tant à Paris qu'à Cluni, où celui-ci avait élevé de vastes greniers et les moulins de l'abbaye ; il s'appliqua surtout à améliorer le bien-être de ses moines, au préjudice de la règle qu'on oubliait de plus en plus. Guillaume IV d'Igé, élu en 1289, devait mourir à Rome le 29 septembre 1295, sans avoir rien fait qui mérite une mention. Sous Bertrand Ier de Colombiers (20 octobre 1295, † à Avignon le 29 octobre 1308) Cluni reçut la visite du pape Boniface VIII, qui y passa cinq jours ; il était accompagné de neuf cardinaux. L'ennemi du pontife, Philippe le Bel, y devait venir un peu plus tard, accompagné de ses deux fils, de Charles de Valois, du futur Clément V, alors archevêque de Bordeaux, du duc de Bretagne, des rois d'Aragon et de Castille.

La situation qu'occupait à la cour d'Avignon Henri Ier de Fautrières, procureur général de l'ordre de Cluni, lui valut d'être élu abbé à la mort de Bertrand de Colombiers. Après dix années d'un gouvernement sage et prospère, il devint évêque de Saint-Flour, en 1319. Le pape Jean XXII fit alors nommer à Cluni son parent Raymond de Bonne qui ne gouverna que trois ans (1319, † à Avignon, 1er novembre 1322), puis Pierre II de Chastellux (1322, † 4 mai 1344) qui restaura à l'abbatiale de Cluni l'une des tours des Barabans et édifia la chapelle Saint-Martial; il acquit à Paris, en octobre 1334, de Philippe de Trie et de Jean de Châteauvillain, leurs deux hôtels, près du palais des Thermes : c'est sur cet emplacement que Jean III de Bourbon construira l'hôtel des abbés au xve siècle. Après lui se succédèrent Itier de Mirmande (1344, † 10 février 1347), Hugues VII de Beaufort (1347) et Hugues VIII Fabri (1347, † 31 octobre 1369) dont le souvenir nous a été conservé par la tour qu'il construisit à l'angle nord-est du jardin du couvent; il se fit chartreux en 1351.

Androuin de la Roche, cardinal, puis légat, vint ensuite. Il fut chargé de négocier la paix entre Édouard III et Jean II le Bon, puis de traiter de la rançon de ce dernier fait prisonnier à Poitiers (1356); il obtint de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, d'importantes concessions pour Cluni qu'il enrichit lui-même de nombreux dons, après l'avoir quitté en 1361. Il mourut de la peste à Viterbe, le 26 octobre 1369, et fut enseveli dans l'église abbatiale.

Les abbés qui suivirent, Simon Ier de la Brosse (1361, † à Paris le 27 mai 1369), protégé de Charles V, Guillaume V de Pommiers (1369), Jean Ier du Pin (1369, † 27 décembre 1374), Jacques Ier de Damas-Cosan (1374, † 13 juillet 1383), se désintéressèrent du monastère au point de lui préférer pour résidence le collège de Cluni ou la cour d'Avignon. Jean II de Damas-Cosan, neveu du dernier abbé (7 août 1383, † 12 septembre 1400), reçut à Cluni Charles VI, son frère d'Orléans, qui y fonda une chapelle, et ses oncles de Berry et de Bourgogne.

A la mort du pape Jean II, un nouveau schisme divisait l'Église : Benoît XIII régnait à Avignon, Boniface IX à Rome. Cluni tenta de reconquérir son indépendance. Les moines élurent leur grand prieur, Raimond II de Cadoëne (10 septembre 1400, † 12 septembre 1416), qui montra pour l'abbaye un zèle et un dévouement dont elle était depuis longtemps déshabituée. Ses

achats de livres rares, des souvenirs provenant d'Urbain V, la construction du pont de l'Etang sur la Grosne, attestent son activité.

A Robert II de Chaudessolles (1416-1424) succéda le dernier abbé véritablement régulier, Eudes de la Perrière (1424, † 2 novembre 1457), qui construisit, dit-on, le clocher des Bisans, restaura la seconde tour des Barabans et éleva la tour des Fèves. Car Jean III de Bourbon, évêque du Puy, son successeur (10 avril 1457, résign. 1480, † 2 décembre 1485), est bien le dernier abbé régulier, puisqu'il fut élu, mais la pression exercée sur le chapitre par Charles VII peut le faire déjà regarder comme un commendataire. Partisan de Louis XI dans la lutte du roi de France et de Charles le Téméraire, il vit ravager par les lieutenants de ce dernier les possessions de Cluni, piller Lourdon et Boutavant; mais il répara ces deux châteaux, construisit les palais abbatiaux de Cluni et de Paray-le-Monial, la chapelle de l'abbatiale qui porte son nom et subsiste encore aujourd'hui, enfin, la merveille d'architecture qu'est aujourd'hui à Paris le musée, alors hôtel de Cluni. Son coadjuteur Jacques II d'Amboise (1485-27 décembre 1510), qui construisit le second palais abbatial, et le neveu de ce dernier, Geoffroi d'Amboise (1510-1518), lui succédèrent.

A dater de cette époque, l'histoire de l'abbaye se sépare de plus en plus de celle de ses abbés, parmi lesquels c'est à peine si Jean IV de Lorraine (1528-1550), son neveu Charles de Lorraine, cardinal de Guise (1550-26 décembre 1574), et Claude de Guise (1575-1612) méritent qu'on les mentionne à ce titre. Mais l'abbaye, considérée comme propriété de ces prélats ligueurs, devait être en butte pendant près de quarante ans aux entreprises et aux violences des Huguenots. En 1562, le Mâconnais et le Chalonnais sont dévastés par le comte de Polignac, lieutenant de Condé ; le trésor de l'abbaye, d'où les moines se sont enfuis, est pillé par deux de ses gens d'armes, Misery et Jean Jacques ; les parchemins et les titres des redevances ecclésiastiques sont brûlés. A peine Jean d'Ublé, prieur de Saint-Marcel-lès-Chalon, put-il sauver à Lourdon une partie des richesses et des reliques du monastère ; le seul moine demeuré pour le garder, Dom Claude Olier, nous a laissé, sur le feuillet de garde d'un manuscrit, le récit de ses tribulations. Sommé de trahir la cachette où se trouvaient prétendument les trésors de Cluni, il faillit être

précipité d'une des tours des Barabans et ne dut son salut qu'à sa fermeté et à sa présence d'esprit. En 1570, Cluni est sauvé par la vaillance de trois bourgeois, Antoine Pelletrat, Pierre Fournier et Simon le Bâtard qui, dit la chronique, défirent en combat singulier, le 18 juin, sous les murs de la ville, trois hommes d'armes de l'armée de Braquemaud, lieutenant de Coligny. Mais, en 1575, Lourdon est pris par la trahison de Gabriel Filloux, procureur d'office de l'abbaye, et rien n'échappe à la rapacité des pillards.

Le XVIIe et le XVIIIe siècle consacrent la dépendance et la ruine morale de Cluni, dont le siège abbatial demeure, en raison des revenus importants qui y sont attachés, l'objet de nombreuses compétitions. Marie de Médicis donne en 1612 l'abbaye à Louis de Lorraine, fils de Henri Ier de Guise. Louis de Lorraine, cardinal en 1621, est remplacé par le dernier abbé qui semble avoir pris à cœur de relever la puissance ancienne et la dignité de l'ordre, Jacques de Vény d'Arbouze (3 avril 1622-1629). Celui-ci élabore de nouveaux statuts et établit l'étroite observance dont il augurait une réforme efficace. Mais Richelieu s'impose comme coadjuteur et d'Arbouze croyant, en lui cédant la place, agir pour le plus grand bien de Cluni, résigne l'abbatiat en sa faveur, le 12 juillet 1629. Le gouvernement de Richelieu à Cluni ne fut marqué que par la démolition du château de Lourdon et sa tentative de fusion de l'ordre de Cluni avec la congrégation de Saint-Maur. Un enfant, Armand de Bourbon, prince de Conti, remplace Richelieu en 1642, mais Mazarin, ayant triomphé de la Fronde, accapare lui-même l'abbaye (1654). Il avait modéré quelque peu la rigueur de la règle de l'étroite observance; son successeur, Renaud d'Este (1661-1672), la rétablit dans sa vigueur primitive; puis, sous l'autocratie de Louis XIV, l'élection régulière d'Henri de Beuvron est cassée par arrêt du Parlement et l'abbaye est administrée par un commissaire royal, Pellisson. Un nouvel abbé, le célèbre Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne (1683), irrite l'orgueil du monarque par ses propres prétentions et se voit exiler à Rome, où il meurt le 2 mars 1715.

Rien de marquant au XVIIIe siècle dans la chronique de Cluni; le principal événement qu'il convienne d'enregistrer sous l'abbatiat du neveu du cardinal de Bouillon, Henri-Oswald de la Tour d'Auvergne, est tristement significatif de la décadence de l'abbaye, devenue un fait accompli. L'antique indépen-

dance de Cluni, pour laquelle bataillèrent si longtemps ses abbés, a vécu : au mépris de tant de privilèges royaux et princiers et de bulles papales le monastère est définitivement réduit à subir la juridiction des évêques de Mâcon.

Pourtant, sous l'avant-dernier abbé, Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld (1738-1757), la vie religieuse est encore intense à Cluni. Si l'abbé y vient rarement, les religieux, contraints de se tenir éloignés des choses du siècle et de se renfermer dans les occupations sérieuses, charité, prière, méditation, étude, qui répondent le mieux à leur vocation, mènent, sous l'autorité du prieur, une vie conforme à la règle par l'esprit, sinon par la lettre. C'est l'impression qu'on éprouve en traversant aujourd'hui le cloître et les larges corridors aux étroites cellules des bâtiments construits en 1750 par Dom Dathoze, prieur claustral.

Sous son dernier abbé, le cardinal Dominique de la Rochefoucauld (1757-1789), la congrégation de Cluni comptait, d'après les relevés de la Commission des Réguliers (juillet 1766), 38 maisons, 375 religieux et 450.000 livres de revenus ; il y avait 45 moines à Cluni même, et les terres de l'abbaye rapportaient 54.000 livres; Saint-Martin-des-Champs venait ensuite, avec 26 religieux et 33.600 livres; puis la Charité-sur-Loire, avec 14 moines et 16.800 livres.

Efforçons-nous, en dépit de la regrettable démolition du château de Lourdon, et surtout de l'odieuse destruction de l'église abbatiale, de nous faire, en présence de leurs ruines et des édifices subsistant encore à Cluni et aux environs, quelque idée de ce que put être autrefois, au point de vue archéologique, ce grand centre religieux.

Lourdon, construit au XIe siècle, au sommet de la colline qui domine Lournand, fut, jusqu'à la fin du XVIe siècle, le rempart de Cluni, opposé aux incursions des comtes de Chalon ou de Mâcon, des seigneurs de Berzé, de Brancion ou de Bussière. C'est là que les moines se réfugiaient en cas d'alerte, y transportant ce qu'ils avaient de plus précieux, trésor de l'abbaye, reliques, chartrier. Lourdon fut pris et pillé en 1140 par Guillaume de Chalon, en 1471 par Claude d'Ublé, seigneur de Cormatin, lieutenant de Charles le Téméraire, enfin, le 30 décembre 1574, par les Huguenots, que guidait Gabriel Filloux, procureur d'office de l'abbaye.

Les protestants en restèrent maîtres jusqu'à la paix de 1576. Sous la Ligue, les partisans d'Henri, roi de Navarre, tentèrent vainement de s'en emparer le 24 juin 1593 ; conduits par leur abbé, Claude de Guise, les assiégés leur infligèrent une défaite sanglante. Nous avons vu qu'en 1632, Lourdon, en dépit de la nouvelle promotion de Richelieu (1629) à l'abbatiat de Cluni, fut compris au nombre des châteaux dont le pouvoir royal exigea le démantèlement. Il n'en demeure plus qu'une tour, où l'on remarque encore les armes des Guise et la croix de Lorraine, et de singuliers pilastres de pierre, de grande hauteur (9), qu'une tradition, certainement erronée, prétend avoir été les croisées d'un jeu de paume.

La contrepartie de Lourdon nous est fournie par les châteaux de Brancion (voir l'intéressant volume de M. J.-L. Bazin, comprenant deux études de MM. Lequin et Virey, Paris, Picard, 1908) et de Berzé; c'est de ces imposants châteaux forts, accrochés aux flancs de collines et dominant la vallée, que partaient les routes de pillards dont l'abbaye eut si souvent à souffrir les incursions. Deux membres de ces deux familles, Étienne II de Brancion et Étienne III de Berzé, son neveu, furent pourtant abbés de Cluni au début du XIIIe siècle. Des seigneurs de Bussière et d'Uxelles, de Sigy et de Suin, les moines noirs subirent aussi de nombreuses attaques. Avec résignation et obstination, ils relevaient les murs abattus, restauraient à nouveau les maisons dévastées de leurs obédiences de Prissé, Chevigne, Saint-Gengoux, Jalogny et autres. Mais ces ravages périodiques et les guerres de religion devaient parfaire l'œuvre destructrice, laissant debout bien peu des constructions qui attestaient, au moyen âge, la richesse et l'activité des religieux. Elles sont aujourd'hui le plus souvent disparues, ou bien, comme à Chevigne, remplacées par des bâtiments datant du XVIIIe siècle et peut-être du priorat de ce grand constructeur que fut Dom Dathoze.

Pourtant, dans la maison qu'avaient les Clunistes à Berzé-la-Ville et qu'on appelle communément le Château des Moines, le curé du lieu, l'abbé Jolivet, découvrait en 1887, dans une chapelle qui date incontestablement du XIIe siècle, des fresques de la même époque, d'un extrême intérêt et dont le dessin et le coloris ont très heureusement reparu. Ces fresques occupent l'abside; indiquons-en sommairement le sujet, d'après la savante étude de MM. Lex et Martin, parue dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux*

historiques et scientifiques de 1893 (n° 3). Le cul-de-four est décoré d'un Christ à belle expression, le chef orné d'un nimbe crucifère, dans un ove à fond d'or; il est accosté de droite et de gauche de six apôtres et de deux diacres et deux évêques. Au-dessous, dans les tympans que ménagent entre elles cinq arcatures, on remarque six bustes de saintes dont les visages et les costumes rappellent l'influence byzantine; trois des arcatures en question sont à vide; les deux autres, aux deux extrémités, sont décorées de scènes empruntées à la légende de saint Blaise, qu'une pauvresse vient visiter dans sa prison et à qui elle offre pour sa nourriture un cochon de lait qu'elle chérissait; du martyre de saint Laurent que des bourreaux retournent méchamment sur son gril. Au bas de cet ensemble décoratif, neuf figures de saints. Quant à l'arc plein cintre séparant l'abside du reste de la chapelle, et percé d'un oculus en son milieu, il présente, entre deux anges qui l'adorent, un « Agnus Dei » et, à sa naissance, de chaque côté, sont deux bustes d'abbés de Cluni (Odon et Maïeul?), avec au-dessus deux vases de style oriental d'où partent des rinceaux de feuillages à l'avenant. Les chapiteaux des colonnettes qui supportent les retombées des arcs sont décorés de motifs empruntés aux règnes animal et végétal; leurs bases sont à tores câblés, perlés ou feuillés.

Mais venons-en à Cluni même. Mentionnons seulement dans la ville avec l'église Notre-Dame, l'église Saint-Marcel et l'hôpital, les maisons romanes de la rue d'Avril, de la place Notre-Dame, de la rue du Merle, de la rue Mercière, dont la disparition est malheureusement à craindre dans un avenir prochain; elles feront place à de banales bâtisses neuves; c'est vraisemblablement aux reconstructions nécessitées par l'incendie de 1159, comme l'a justement remarqué M. Virey, que Cluni doit cette intéressante particularité (voir notre pl. XXXII).

La ville de Cluni avait au XVIIe siècle, dans son enceinte, trois églises : Saint-Maïeul, Saint-Marcel et Notre-Dame, sans parler des chapelles des Pénitents et des Récollets. Dans le haut de la ville, Saint-Maïeul, primitivement appelé Saint-Jean-Baptiste, et qui existait au moins dès 1063, puisque Drogon, évêque de Mâcon, voulut à cette date en forcer l'entrée pour y tenir son synode inaugural, était construit, curiosité archéologique de beaucoup d'intérêt, en appareil dit en arêtes de poisson (*opus spicatum*);

en 1442, Philippe le Bon y fit construire une chapelle dédiée à Notre-Dame du Scapulaire. Saint-Maïeul fut détruit en 1798; il n'en reste plus que quelques pans de mur, néanmoins suffisants pour y constater la particularité d'appareil que nous rappelions, et la chapelle de Notre-Dame du Scapulaire qui servait encore il y a quelques années de grange à fourrages. Dom Lamey s'est appliqué à la restaurer de 1888 à 1898.

La chapelle Saint-Odon, construite dans le haut de la ville par saint Hugues, à la fin du XI[e] siècle, fut sans doute consumée dans l'incendie de 1159; Hugues III éleva alors sur son emplacement l'église Saint-Marcel dont la partie la plus remarquable est un gracieux clocher roman de forme octogone, surmonté d'une flèche également octogonale, mais cette dernière ne date que du XIII[e] siècle. Le tabernacle de Saint-Marcel et sa porte d'entrée proviennent de l'ancienne église abbatiale.

Notre-Dame de Cluni, qui mériterait une monographie très détaillée, est un charmant spécimen de l'architecture avancée du XIII[e] siècle. Sa façade occidentale était décorée d'un unique portail, en arc brisé; deux consoles soutenant anciennement le linteau du tympan disparu et représentant Moïse et Aaron assis sont les seuls personnages qui n'aient point été mutilés et décapités. Ce portail est surmonté d'une petite rose à six lobes, éclairant la nef; deux fenêtres en arc brisé s'ouvrent dans l'axe des bas-côtés; un narthex, de même hauteur que la nef elle-même, a existé au-devant de la façade, comme nous le prouvent des arrachements d'arceaux. Il fut détruit en 1789. Faisant le tour de l'église, on en admirera la simplicité harmonieuse, contreforts et arcs-boutants, fenêtres à simple arc brisé, corniche à modillons, pas de gargouilles. Au sud, une jolie porte latérale à moulures toriques multiples; deux têtes humaines en console supportent le cordon d'encadrement; tympan trilobé avec traces d'une Vierge accostée de deux anges. Au-dessus du transept, une lanterne carrée dont l'élévation dépasse de beaucoup celle de l'édifice; aucun ornement, arcs brisés, contreforts simples; deux étages construits à des dates différentes et de pierre dissemblable; les baies de l'étage supérieur sont en plein cintre; comble à quatre pans couvert en tuiles, lanternon en ardoise (XVII[e] siècle). Aux deux croisillons du transept, deux superbes roses; à l'extérieur du mur du croisillon méridional, un curieux effet est produit par une épaisseur qui contient un escalier et que supporte une voûte en quart de cercle.

Le vaisseau de l'église est triple, sans chapelles ; il contient sept travées, les arcades latérales sont brisées et à plusieurs cordons toriques, le principal orné d'un filet en saillie. Les piliers sont cantonnés de quatre colonnes et décorés de chapiteaux à deux rangs de feuilles habilement sculptées, celles du haut disposées en crochets. Signalons à la voûte (ogives et doubleaux) des clefs feuillagées d'un bel effet, ainsi qu'une autre représentant un ange en tunique et étole, les bras étendus. La lanterne du milieu du transept comporte huit nervures à filet dont les retombées rencontrent autant de colonnes avec chapiteaux à crochets. Ces colonnes ont pour supports de très curieuses consoles sculptées, cinq de visages imberbes et souriants, trois de têtes grimaçantes et monstrueuses. Mieux vaut ne point parler des verrières, remplacées par des vitraux modernes à faire crier. Tels sont les points qui paraissent le plus dignes de remarque dans cette très jolie et très intéressante église qui mériterait mieux que les brèves notes ci-dessus, résumées d'après celles de Guilhermy (Bibl. Nat., ms. fr. nouv. acq. 6099).

L'hôpital actuel, construit en 1703, agrandi par la suite et achevé en 1828, conserve, avec les statues des Bouillon (voir nos planches XVIII et XIX et la notice jointe) des fragments d'un bâton pastoral, dit de saint Hugues, paraissant de date très postérieure au XIe siècle. Il fut érigé sur l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-Blaise qui datait du XVe siècle et dont la chapelle, de même époque, convertie en écurie, subsiste encore le long de la Grand'Rue.

De la ville, pénétrons dans l'abbaye, sans nous préoccuper de la délimitation exacte des deux bans sacrés (1079 et 1144) que lui octroya la Papauté, ni de son enceinte particulière (tour Fabri et tour Ronde, porte des Prés), reliée à celle de la ville (tours Buttevaux et du Fouëtin, portes de la Levée, de Mâcon, de Saint-Odile, porte Neuve, portes du Merle, Saint-Maïeul et de la Chanaize).

La porte monumentale à double baie par où nous entrons (pl. IV) date sans doute de la fin du XIe siècle ; les colonnes engagées à sa partie antérieure sont cannelées verticalement dans une moitié du fût, en spirale dans l'autre moitié, et inversement d'une porte à l'autre. Nous nous trouvons dans l'axe même de l'ancienne abbatiale avec à notre gauche le palais abbatial construit par Jean de Bourbon, auquel est venu s'ajouter celui de

Jacques d'Amboise. Il faut nous figurer par l'imagination, en continuant tout droit notre chemin, descendre par cinq marches à une première plate-forme où se dressait la croix de pierre élevée au XVe siècle par l'abbé Eudes de la Perrière (voir notre pl. VII, où l'on remarquera l'absence des marches que nous indiquons, supprimées vers 1756 par dom Dathoze). Cinq autres degrés de douze, six, six, quatre et huit marches aboutissaient au narthex, sensiblement en contre-bas, que l'abbé Roland de Hainaut acheva l'an 1220. En avant de la façade de ce narthex étaient deux grosses tours carrées, sans doute contemporaines, mais restaurées, l'une au XIVe, l'autre au XVe siècle, par Pierre de Chastellux et Eudes de la Perrière. Celle du nord renfermait les archives; celle du midi servait à la fois de tribunal et de prison; on les appelait les *Barabans*, du sobriquet populaire donné aux cloches qu'elles contenaient et dont Claude de Guise fit des canons pour munir les remparts de Lourdon. C'est de l'une d'elles que Claude Olier faillit être précipité par les Huguenots lors du sac de l'abbaye en 1562. Les portes d'entrée de chacune de ces tours, refaites au XVIIe siècle sous l'abbatiat de Richelieu, étaient d'ordre corinthien et aux armes de ce prélat, avec les statues alors classiques de la Prudence et de la Justice dans deux niches. Les Barabans n'ont jamais eu de flèches et n'ont jamais été destinés à en avoir, comme on le croit souvent à tort. Le portail donnant accès dans le narthex et refait au XVe siècle était recouvert, ainsi que l'espace libre entre les Barabans, d'un appentis autrefois décoré d'un lambris peint. Il était orné au trumeau d'une statue de saint Pierre, à droite et à gauche d'un saint Jean l'Évangéliste et d'un saint Étienne dans des excavations obtenues en coupant la première colonne de chaque côté. Au tympan, une demi-rose garnie de vitraux reposait sur un massif décoré d'une Vierge de pierre entre deux anges. Au-dessus de l'appentis, entre les deux tours, était une rose d'environ 30 pieds de diamètre, couronnée par un chevron brisé supportant une figure de moine en aube, l'encensoir à la main.

Le narthex avait trois nefs, celle du milieu voûtée d'ogives (avec doubleaux et formerets), les deux collatéraux voûtés d'arête avec accompagnement de doubleaux. Il comptait cinq travées et avait environ 110 pieds de long et 80 de large; les grandes arcades étaient en tiers-point; les piliers, cruciformes, étaient cantonnés de pilastres cannelés avec chapiteaux corin-

thiens, sauf sur la face regardant le collatéral où saillait une colonne engagée. De chaque chapiteau partaient quatre colonnes jusqu'à hauteur d'une première corniche sculptée de roses, de monstres et de damiers; plus haut que la corniche régnait un trifoire à doubles arcades en plein cintre, surmonté lui-même d'une seconde corniche au-dessus de laquelle étaient percées vingt-deux fenêtres.

Du narthex on pénétrait dans l'église de Saint-Hugues, après avoir laissé à gauche l'ancien autel auquel on avait donné le nom de *table de saint Criard*, parce que, paraît-il, les mères y conduisaient, pour faire cesser leurs larmes, les marmots criards. Viollet-le-Duc veut que cet autel ait servi primitivement à célébrer l'office pour les pénitents auxquels l'accès de l'église était interdit.

On sait que l'ancien grand prieur de Cluni, Odon de Lagery, devenu pape sous le nom d'Urbain II, fit la première dédicace de l'église abbatiale en 1095 (voir notre pl. XIII); à cette date, le chœur était seul construit et le pontife ne consacra que le grand autel ainsi que l'autel matutinal placé au fond de l'abside. La voûte de l'église qui était encore en chantier s'étant effondrée en 1125, lors de l'équipée sacrilège de Ponce, Pierre le Vénérable la reconstruisit et elle n'était véritablement terminée dans son ensemble qu'en 1131, lors de la seconde dédicace solennelle qu'en fit Innocent II. C'est au paralytique Gauzon, ou Gunzo, ancien abbé de Baume retiré à Cluni, que la chronique attribue l'honneur d'avoir, au temps de saint Hugues, dressé les plans de l'abbatiale que saint Pierre, saint Paul et saint Étienne lui auraient d'ailleurs dictés avec menaces, au cours de son sommeil (voir le cul-de-lampe page 39). Sous Pierre le Vénérable, le maître de l'œuvre fut Hézelon, dont l'abbé de Cluni vante à la fois l'éloquence et la science singulière. Continuons, d'après le savant ouvrage de M. Virey, que nous avons pris comme guide au cours de cette étude très résumée, la description du véritable chef-d'œuvre de l'école romane de Bourgogne qu'était l'abbatiale de Cluni. École romane de Bourgogne, écrivons-nous, et non école clunisienne, car, après Anthyme Saint-Paul, M. Virey a fait une justice définitive de cette théorie chère à Viollet-le-Duc; les divers prieurés dépendant de Cluni ont des églises de style différent suivant chaque région, provençal, auvergnat, rhénan, français, etc.; il n'en est pas deux qui se ressemblent, sauf peut-être Cluni et Paray-le-Monial, qui sont de la même région et très rapprochées.

Du narthex, un portail du début du XIIe siècle, à chapiteaux à feuillages et à colonnes à fûts sculptés dans le goût de l'époque, donnait accès dans la nef. Le linteau, pierre colossale que, d'après la légende, saint Hugues seul avait pu soulever, était orné des figures des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, mais le sculpteur avait oublié le vingt-quatrième; au tympan trônait dans une gloire le Père Éternel entouré des quatre évangélistes et de quatre anges. Quatre statues d'apôtres, deux de chaque côté, entre le cintre du portail et la plate-bande placée au-dessus; seize arcades surmontées elles-mêmes de huit figures peintes des abbés de Cluni qui précédèrent Pierre le Vénérable; enfin quatre fenêtres, ainsi se complétait la décoration de cette ancienne façade de l'église du XIIe siècle, à laquelle l'addition du narthex ôtait en partie sa raison d'être.

L'église proprement dite, du portail que nous venons de décrire au fond de la dernière chapelle absidiale, comptait 415 pieds 10 pouces. Si l'on y ajoute les 110 pieds de longueur du narthex, on obtient, comme l'on sait, un chiffre à peine inférieur de quelques mètres à celui de Saint-Pierre de Rome et supérieur à celui de Saint-Paul de Londres.

Elle était coupée par deux transepts, disposés en forme de croix archiépiscopale, le plus petit des deux étant le plus rapproché de l'abside. A chaque extrémité du grand transept se dressait un clocher octogonal : au midi, celui de l'*Eau-Bénite* ou de *Sainte-Catherine* (qui subsiste aujourd'hui), au nord, celui des *Bisans* ainsi nommé de ses cloches, à la croisée du même transept se trouvait le clocher quadrangulaire du *Chœur*; à celle du petit, immédiatement au-dessus du sanctuaire, celui des *Lampes*. Nous savons que Jean de Bourbon fit refaire la charpente de ces quatre clochers qu'il recouvrit en ardoises de Bretagne. Ajoutez-y celui de l'*Horloge*, construit hors œuvre à l'extrémité du croisillon méridional du grand transept et couvert d'un campanile XVIIe siècle.

Une grande nef voûtée en berceau et, de chaque côté, deux collatéraux voûtés d'arête, la première de 92 pieds de hauteur et les deux autres de 55 et de 30 pieds, occupaient une largeur d'environ 118 pieds. On comptait 301 fenêtres à vitraux, et 60 piliers, 32 supportant la grande voûte et ayant 3 colonnes engagées et un pilastre cannelé, ce dernier vers la nef, et 28 supportant les voûtes des collatéraux. Le grand collatéral traversait

les deux transepts et se continuait par un déambulatoire de 17 pieds de large faisant le tour du chœur et sur lequel s'ouvraient cinq chapelles rayonnantes voûtées en cul-de-four; le second collatéral n'allait que jusqu'au second transept sans le traverser. La décoration intérieure était formée par deux rangs de petites arcades s'ouvrant au-dessus de la grande, avec colonnettes à l'étage supérieur et pilastres à l'étage inférieur; ce dernier motif fréquent dans l'école bourguignonne est une imitation de la porte d'Arroux à Autun. La grande arcade ouvrant sur les collatéraux était brisée; ce n'est plus un mystère pour personne que la brisure de l'arc se trouve fréquemment à l'époque romane et n'a jamais caractérisé le gothique, au sens où l'on entend aujourd'hui ce terme.

Le plan de l'église dressé par Mabillon et que nous reproduisons (pl. IX) permettra de se rendre compte suffisamment de la disposition des 18 chapelles et des 9 autels de l'abbatiale; c'étaient d'abord, à l'intérieur et au-dessus de la porte d'entrée, la chapelle *Saint-Michel*, encastrée en grande partie dans la muraille massive de la façade, mais en débordant de six pieds et terminée en cul-de-lampe, à la façon et à la place habituelle des orgues; on y accédait par un double escalier en escargot dissimulé dans la muraille.

Il n'y avait pas d'autel au bas de la nef avant le sixième rang de piliers : adossés aux deux piliers de droite c'étaient les autels du *Rosaire* et de *Saint-Marcel*; aux deux piliers de gauche ceux des *Cinq abbés* (Benoît, Ode, Odile, Maïeul et Hugues) et de *Saint-Antoine*. Au dixième rang de piliers, à l'entrée du chœur, disposés de la même façon, se trouvaient de droite à gauche, les autels de *Sainte-Ursule*, de *Saint-Thomas de Cantorbéry*, de la *Sainte-Croix* et de *Saint-Sébastien*. Adossées aux piliers du même rang, on remarquait quatre grandes statues de bois peint, saint Odon avec le livre, saint Maïeul la tiare à ses pieds, saint Odilon avec la crosse, et saint Hugues tenant l'abbaye en petit dans sa main droite.

Dans le croisillon Nord du grand transept étaient les chapelles de *Saint-Vital* et de *Saint-Benoît*; dans cette dernière était le tombeau de Pernette(?), sœur de saint Louis, morte à Cluni en 1286; dans le second transept, croisillon Nord, la chapelle de *Sainte-Agathe*, où devait être érigé le mausolée des Bouillon (voir nos pl. XVIII et XIX); ouvraient à l'Est sur le même croisillon les chapelles de *Saint-Nicolas* et de *Saint-Martin*.

On arrivait de la sorte, passant devant le tombeau de l'abbé Ponce, au déambulatoire et à ses cinq chapelles voûtées en cul-de-four; ce sont du Nord au Sud, celles des *SS.-Nazaire et Celse*, de *Saint-Vincent*, de *Saint-André*, de *Saint-Clément* et de *Saint-Jacques*.

Le chœur, dont les dimensions étaient du tiers de la nef, était au moyen âge fermé par un double jubé, et depuis la restauration effectuée au XVIIIe siècle sous les La Rochefoucauld, par une grille en fer forgé, œuvre du très habile moine serrurier de l'abbaye, Jean Julien ou le Frère Placide. En 1781, le prieur claustral Dom Lorain avait fait remplacer les anciennes stalles par de nouvelles, que sculpta le sieur Kucque de Chalon-sur-Saône. Au nombre de 225, elles furent vendues par les adjudicataires en 1800, et ornèrent la cathédrale de Saint-Jean à Lyon; elles sont maintenant pour la plupart dans les greniers du grand séminaire de cette ville. Le maître-autel, reconstruit en 1732 par le prieur claustral Dom Allard, avec partie des marbres destinés au mausolée Bouillon, l'autel matutinal et le tombeau de saint Hugues étaient recouverts par une coupole que supportaient huit colonnes de marbre de 30 pieds de haut; six d'entre elles étaient infiniment précieuses, trois de cipolin et trois de marbre gris veiné de bleu. Une fresque gigantesque représentant le Christ une main levée, l'autre sur l'Apocalypse aux sept sceaux, avec les figures ailées de l'homme, du lion, de l'aigle et du bœuf, décorait la voûte de l'abside (voir notre pl. XII). Le chœur avait été, au XVe siècle, sous Jean de Bourbon, tendu de magnifiques tapisseries représentant la Passion. C'était, suivant la coutume, derrière le chœur qu'étaient les tombeaux; il y avait là ceux de près de vingt-six abbés et de nombreux personnages. Quant à celui du pape Gélase, il était à main droite du chœur, près de la travée par où les religieux se rendaient du cloître à l'Église.

Passons au croisillon méridional : sur le petit transept s'ouvrait à l'Est la chapelle *Saint-Denis*; serait-ce celle qu'avait fondée à Cluni Louis d'Orléans, frère de Charles VI et dont le détail du mobilier nous est fourni par un mandement du 22 juin 1397 ? (Bibl. Nat. ms. n. acq. fr. 3639. Coll. Bastard, n° 291). La clef de la voûte d'ogive de cette chapelle existe au musée lapidaire (voir le cul-de-lampe de la page 3).

Au Midi du croisillon du même petit transept a subsisté la chapelle

Jean de Bourbon qui devait être un des plus gracieux spécimens de l'art du xve siècle, mais est aujourd'hui dans un triste état de délabrement. Elle se compose de deux petites travées et d'une abside à trois pans. Le mur septentrional, où s'ouvre la porte, et celui de l'ouest n'ont point de fenêtres; ceux du sud et de l'abside sont percés de fenêtres en arc brisé découpées en fleurs de lys et autres compartiments. Remarquer la voûte à nervures prismatiques croisées avec des doubleaux de même forme, et l'épine traversant la voûte d'un bout à l'autre. Les retombées reposent sur de très belles consoles feuillagées. Trois clefs de voûte ; la première est un écu de gueules à la bordure engrêlée d'or, aux dextrochère et senestrochère tenant une épée et une crosse d'or; la seconde, écu fleurdelysé traversé d'une barre et surmonté d'une crosse d'or (armes de Jean de Bourbon); la troisième, écu aux armes de l'abbaye (les deux clefs traversées d'une épée en pal). Quinze statues d'apôtres décoraient cette chapelle, deux à l'occident, trois au fond de l'abside, cinq au nord et cinq au midi. Elles ont été détruites à la Révolution. Il n'en reste que les dais, ornés de lobes et de pignons et terminés par un clocheton assez élevé, ainsi que les culs-de-lampe sculptés représentant des bustes de prophètes que nous reproduisons à nos planches XVI et XVII (voir la notice de ces planches). Une sorte d'oratoire, dédié à Saint-Eutrope et ménagé à droite de la chapelle Bourbon, permettait au fondateur d'assister à l'office par une petite fenêtre biaise ouverte dans la direction du maître-autel.

Enfin, sur le croisillon méridional du grand transept, surmonté du clocher de l'Eau-Bénite, s'ouvrent du Nord au Sud la chapelle de *Saint-Martial*, construite au xive siècle par Pierre de Chastellux qui y était enterré ainsi que Jacques d'Amboise, et celle de *Saint-Étienne*, semblable aux chapelles absidiales du chœur et voûtée en cul-de-four.

Quittant l'Église, disons, pour terminer, quelques mots des bâtiments que renferme encore l'enceinte de l'abbaye.

Les restes d'une construction du xie siècle qui avait reçu Gélase II, ceux d'un cloître qui datait du xiiie, une façade rajoutée au début du xive par Bertrand de Colombiers, enfin une porte xviie siècle, tel est le bizarre assemblage d'où provient le Palais dit du pape Gélase, mort à Cluni dans les circonstances que nous avons rapportées; l'architecte Laisné l'a restauré entièrement en 1872.

Le logis abbatial de Jean de Bourbon est de belle ordonnance avec ses hautes croisées à meneaux de pierre surmontées d'arcs en accolade, aux consoles sculptées de mascarons ou de curieuses figures de marmousets; il se termine à l'Ouest par une petite aile qui venait sans doute s'appuyer sur la tour placée à l'entrée de l'abbaye ; à l'Est il s'achevait par une grosse tour carrée démolie à la Révolution et qui communiquait par une sorte de pont avec le Baraban contenant les archives. Au XVIe siècle, l'abbé Jacques d'Amboise fit ajouter au palais de Jean de Bourbon un corps de logis à deux pavillons carrés et à terrasse qui en est actuellement séparé et dont la décoration extérieure produit l'effet le plus bizarre ; ce sont, juxtaposés sans aucune harmonie, des motifs d'albâtre tels que fleurs de lis florencées, rosaces, entrelacs, rinceaux, pampres, mascarons, un lion, un dauphin couronné, une chasse à la licorne. « Cet arrangement, écrit Guilhermy, rappelle la méthode fréquemment suivie par les Italiens à l'égard des fragments de l'antiquité classique. » Importation italienne ou non, l'aspect obtenu est, à notre avis, du goût le plus discutable.

Enfin, une visite de l'abbaye ne serait pas complète, si l'on n'allait jusqu'aux bords de la Grosne voir l'antique Tour du Moulin, la boulangerie, le farinier et le cellier des moines, et si l'on n'admirait le cloître colossal et le vaste corps de logis à deux ailes, aux larges galeries voûtées, aux rampes et balcons ciselés avec un art infini par le Père Placide, que fit élever vers 1750 le prieur claustral de l'abbaye, Dom Dathoze.





NOTICES DES PLANCHES

Pour le classement des planches qui vont suivre nous avons adopté, de préférence au chronologique, l'ordre que voici : fondation, vues d'ensemble de la ville, portes de l'abbaye, bâtiments monastiques, vues extérieures, puis vues et décorations intérieures de l'église abbatiale, costume clunisien, sceaux et portraits d'abbés, ville de Cluni et environs.

Pl. I. — **Charte de fondation de l'abbaye de Cluni par Guillaume, duc d'Aquitaine.** Bourges, 11 septembre 910. Acte anciennement et communément qualifié de « testament de Guillaume le Pieux ». La charte reproduite est, sinon l'original, au moins une expédition contemporaine ; elle est conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale dans la collection de Bourgogne, tome 76, sous la cote 5. Nous en donnons la transcription d'après le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, formé par Auguste Bernard, complété, revisé et publié par Alexandre Bruel, tome I, n° 112, pages 124-128.

Il est intéressant d'y remarquer la véhémence avec laquelle le *dictator* a donné libre cours aux imprécations, empruntées à l'Apocalypse, au Livre de Job, à celui des Nombres et à celui des Macchabées, qui tiennent la plus large place dans les clauses comminatoires, l'énoncé de la clause pénale se bornant à la mention d'une amende de cent livres d'or :

Cunctis sane considerantibus liquet quod ita Dei dispensacio quibusque ditibus consulit, ut ex rebus quae transitorie possidentur, si eis bene utuntur, semper mansura valeant proemia promereri ; quod videlicet divinus sermo possibile ostendens, atque ad hoc omnino suadens, dicit : «Diviciæ viri redemptio animæ ejus. » Quod ego Guillelmus, dono Dei comes et dux, sollicite perpendens ac propriæ saluti, dum licitum est, providere cupiens, ratum, immo pernecessarium duxi, ut ex rebus quae michi temporaliter conlata sunt, ad emolumentum animae aliquantulum inperciar. Quippe qui adeo in his videor excrevisse, ne fortassis totum ad curam corporis in suppremo redarguar expendisse, quin pocius, cum subprema sors cuncta rapuerit, quiddam michi gaudeam reservasse. Quae scilicet causa nulla specie vel

modo congruentius posse fieri videtur, nisi ut juxta Christi preceptum : « Amicos michi faciam pauperes ejus », utque hujusmodi actio non ad tempus, sed continue peragatur, monastica professione congregatos ex propriis sumptibus sustentem. Ea siquidem fide, ea spe, ut quamvis ipse cuncta contempnere nequeam, tamen, dum mundi contemptores, quos justos credo, susceperim, « justorum mercedem accipiam ». Igitur omnibus in unitate fidei viventibus Cristique misericordiam prestolantibus, qui sibi successuri sunt, et usque ad seculi consummationem victuri, notum sit quod, ob amorem Dei et Salvatoris nostri Jhesu Christi, res juris mei sanctis apostolis Petro videlicet et Paulo de propria trado dominatione, Clugniacum scilicet villam, cum cortile et manso indominicato, et capella quae est in honore sanctae Dei Genetricis Mariae et sancti Petri, apostolorum principis, cum omnibus rebus ad ipsam pertinentibus, villis siquidem, capellis, mancipiis utriusque sexus, vineis, campis, pratis, silvis, aquis earumque decursibus, farinariis, exitibus et regressibus, cultum et incultum, cum omni integritate. Quae res sitæ sunt in comitatu Matisconense, vel circa, suis unaquaeque terminis conclusae. Dono autem haec omnia jam dictis apostolis ego Willelmus et uxor mea Ingelberga, primum pro amore Dei, inde pro anima senioris mei Odonis regis, pro genitoris ac genitricis meæ, pro me et uxore mea, salute scilicet animarum nostrarum et corporum, pro Avanæ nichilominus, quae michi easdem res testamentario jure concessit, pro animabus quoque fratrum ac sororum nostrorum nepotumque, ac omnium utriusque sexus propincorum, pro fidelibus nostris, qui nostro servitio adherent, pro statu etiam ac integritate catholicae religionis. Postremo, sicut omnes christiani unius compagæ caritatis ac fidei tenemur, ita pro cunctis, praeteritorum scilicet, presencium sive futurorum temporum orthodoxis hæc donatio fiat. Eo siquidem dono tenore, ut in Clugniaco in honore sanctorum apostolorum Petri et Pauli monasterium regulare construatur, ibique monachi juxta regulam beati Benedicti viventes congregentur, qui ipsas res perhennis temporibus possideant, teneant, habeant [atque] ordinent; ita duntaxat ut ibi venerabile oracionis domicilium votis ac supplicationibus fideliter frequentetur, conversatioque celestis omni desiderio et ardore intimo perquiratur et expetatur, sedule quoque oraciones, postulationes atque obsecrationes Domino dirigantur, tam pro me quam pro omnibus, sicut eorum memoria superius digesta est. Sintque ipsi monachi cum omnibus prescriptis rebus sub potestate et dominatione Bernonis abbatis, qui, quandiu vixerit, secundum suum scire et posse eis regulariter presideat. Post discessum vero ejus, habeant idem monachi potestatem et licentiam quemcumque sui ordinis, secundum placitum Dei adque regulam Sancti Benedicti promulgatam, eligere maluerint abbatem adque rectorem, ita ut nec nostra nec alicujus potestatis contradictione contra religiosam duntaxat electionem inpediantur. Per quinquennium autem Rome ad limina Apostolorum ad luminaria ipsorum concinnanda, .X. solidos prefati monachi persolvant, habeantque tuitionem ipsorum apostolorum atque Romani pontificis defensionem; et ipsi monachi corde et animo pleno prelibatum locum pro posse et nosse suo edificent. Volumus etiam ut nostris successorumque nostrorum temporibus, prout oportunitas adque possibilitas ejusdem loci sese dederit, cotidie misericordiae opera pauperibus, indigentibus, advenis, peregrinantibus, summa intencione ibidem exibeatur. Placuit etiam huic testamento inseri ut ab hac die nec nostro, nec parentum nostrorum, nec fastibus regie magnitudinis, nec cujuslibet terrenæ potestatis jugo subiciantur idem monachi ibi congregati; neque aliquis principum secularium, non comes quisquam, non episcopus quilibet, non pontifex supradictæ sedis Romanae, per Deum et in Deum omnibusque sanctis ejus, et tremendi judicii diem contestor, deprecor, invadat res ipsorum servorum Dei, non distrahat, non minuat, non procamiet, non benificiet alicui, non aliquem prelatum super eos contra eorum voluntatem constituat. Et ut

hoc nefas omnibus temerariis ac improbis arcius inibeatur, adhuc idem inculcans subjungo. Et obsecro vos, o sancti apostoli et gloriosi principes terræ, Petre et Paule, ette, pontifex pontificum apostolicæ sedis, ut per auctoritatem canonicam et apostolicam, quam a Deo accepistis, alienetis a consortio sanctae Dei ecclesiæ et sempiternæ vitæ predones et invasores atque distractores harum rerum quas vobis hilari mente promtaque voluntate dono; sitisque tutores ac defensores jam dicti loci Clugniaci et servorum Dei ibi commanencium, harum quoque omnium facultatum propter clemenciam et misericordiam piissimi redemptoris. Si quis forte, quod absit, et quod per Dei misericordiam et patrocinia apostolorum evenire non estimo, vel ex propinquis aut extraneis, vel ex qualibet condicione sive potestate, qualicunque calliditate, contra hoc testamentum, quod pro amore Dei omnipotentis ac veneratione principum apostolorum Petri et Pauli fieri sanccivi, aliquam concussionem inferre temptaverit, primum quidem iram Dei omnipotentis incurrat, auferatque Deus partem illius de terra vivencium, et deleat nomen ejus de libro vitae, fiatque pars illius cum his qui dixerunt Domino Deo : « Recede a nobis », et cum Dathan et Abiron, quos terra ore aperto deglutivit et vivos infernus absorbuit, perhennem dampnacionem incurrat; sotius quoque Judae proditoris Domini effectus, aeternis cruciatibus retrusus teneatur; et ne ei in presenti seculo humanis oculis impune transire videatur, in corpore quidem proprio futuræ damnacionis tormenta experiatur, sortitus duplicem direptionem cum Haeliodoro et Antiocho, quorum alter acris verberibus coercitus vix semivivus evasit, alter vero, nutu superno perculsus, putrescentibus membris et scatentibus vermibus miserrime interiit; cæterisque sacrilegis qui aerarium domus Domini temerare praesumpserunt particeps existat, habeatque, nisi resipuerit, archiclavum totius monarchiæ ecclesiarum, juncto sibi sancto Paulo, obstitorem, et ameni paradisi aditus contradictorem, quos, si vellet, habere poterat pro se piissimos intercessores. Secundum mundialem vero legem, his quibus calumniam intulerit .C. auri libras, cogente judiciaria potestate, coactus exsolvat, et egressio appetus illius frustata nullum omnino effectum obtineat. Sed hujus firmitas testamenti omni auctoritate suffulta semper inviolata ac inconcussa permaneat, cum stipulatione subnixa. Actum Bituricae civitatis publice. Wilelmus ego hanc auctoritatem fieri et firmare rogavi ac manu propria roboravi. Signum Ingelberge, uxoris ejus. Madalbertus, peccator, Biturigensis archiepiscopus. Adalardus episcopus. Atto peccator, episcopus. S. Willelmi comitis, nepotis ejus. Sig. Armanni. Sig. Wigonis. S. Ugberti. S. Stephani. S. Heracli. S. Gotbranni. S. Gauzfredi vicecomitis. S. Teutardi. S. Isnardi. S. Ursonis Greci. S. Rataldi. S. Rainberti. S. Isingerii. S. Rotberti. S. Otberti. S. Girberti. S. Bermundi. S. Gerardi. S. Amblardi. S. Aimardi. S. Achedei. S. Widonis. S. Grimberti. S. Umberti. S. Arnaldi. S. Ainardi. S. Rotberti. S. Bodonis. S. Atsonis. S. Girbaldi. S. Ismidonis. S. Teotberti. S. item Teotberti. S. Bernardi. S. Walonis. S. Geraldi. S. Truanni. Data tercio idus sebtembris anno undecimo regnante Karolo rege, indictione XIII. Ego Oddo, laevita, ad vicem cancellarii, scripsi et subscripsi.

Original parchemin, hauteur, 0 m 610; largeur, 0 m 438.

Pl. II. — **Vue gravée de l'abbaye et de la ville de Cluni d'après un dessin de l'avocat Louis Prevost, natif de Cluni.** Elle date de l'abbatiat du cardinal d'Este, c'est-à-dire qu'elle fut dessinée entre le 30 mai 1668, date de la réception des bulles qui l'intronisèrent, et le 30 septembre 1672, date de sa mort.

Prise du côté Nord, cette vue est, avec celle de Martellange (pl. VIII), la plus ancienne que nous possédions; elle est la plus complète de toutes. La légende très

développée qui l'accompagne nous dispense d'autre description. Gravure anonyme, à l'eau-forte et au burin.

Hauteur de l'original, 0m 518 ; largeur de l'original, 1m 385.

L'original reproduit appartient à M. A. Bruel. Il en existait une autre bonne épreuve à la Bibliothèque de Cluni, au dire de Th. Chavot; nous en connaissons une épreuve rognée au Cabinet des Estampes (Va 437) et une épreuve tachée et passée au Musée Ochier.

Pl. III. — « **Vue de la ville de Cluni près du pont de Levée.** » Sous le tr. c. à g. : « Dessiné par Lallemand » ; à dr. : « Dirigé par Masquelier. » Gravure à l'eau-forte et au burin. Planche 20 du *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces, ouvrage national dédié au Roi...* Paris, Imp. de Monsieur, Lamy, libraire, 26, quai des Augustins, 1787, in-folio, tome I, Franche-Comté, Bourgogne et Lyonnais (suite de la *Description générale et particulière de la France* publiée aux frais de J.-B. de la Borde, de Béquillet, Guettard, etc...).

Hauteur de l'original, 0m 210; largeur, 0m 349.

Pl. IV. — « **Anciennes portes extérieures de l'abbaye de Cluny.** » Sous le tr. c. à g. : « E. Sagot lith., d'après le trait de Mr de Jolimont » ; à dr. : « Imp. lith. de Mme Ve Jobard à Dijon. » Lithographie extraite du *Voyage pittoresque en Bourgogne, ou Description historique et vues des monuments antiques et du moyen âge, dessinées par une société d'artistes.* Deuxième partie. Département de Saône-et-Loire. Dijon, veuve Jobard, 1835, in-folio.

Dans l'encadrement de la baie de droite, le clocher de l'Eau-Bénite. A droite de la porte se trouvait l'habitation du concierge. Remarquer les cannelures, alternativement mi-verticales et mi-obliques, et réciproquement, des colonnes supportant la retombée des arcs, ainsi que leurs chapiteaux corinthiens. Bien qu'on ait souvent contesté l'exactitude des représentations romantiques, celle-ci, contrôlée par le point de vue actuel, est d'une fidélité absolue.

Hauteur de l'original, 0m 212 ; largeur, 0m 287.

Pl. V. — « **Restes de l'ancien Palais des Papes, à Cluny.** » Sous le tr. c. à g. : « Des. et lith. par E. Sagot » ; à dr. : « Figures par Guérard. » Lithographie extraite des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par I. Taylor, membre de l'Institut, A. F. Lemaître, éditeur. Paris, Didot, 1863 (Bourgogne).

Au fond les clochers de l'Eau-Bénite et de l'Horloge. Il semble que les deux baies en arc brisé que l'on remarque à gauche soient une fantaisie de l'artiste, qui a tenté un essai de restitution peu réussi. Comment en 1863 ces baies gothiques auraient-elles

existé, puisqu'à la fin du XVIIIe siècle (voyez la planche suivante) cette partie de l'ancien édifice était déjà remplacée par des bâtisses sans aucun caractère artistique.

Hauteur de l'original, 0 m 360; largeur, 0 m 264.

Pl. VI. — « **Vue d'une cour principale de l'abbaye de Cluni.** » Sous le tr. c. à g. : « Dessiné par Lallemand » ; à dr. : « Gravé par Duparc. » Gravure à l'eau-forte et au burin. Pl. 56 du *Voyage pittoresque de la France*, t. I, déjà cité ci-dessus (notice de la pl. III). A gauche, le Baraban du Sud, où l'on rendait la justice, le narthex construit par l'abbé Roland, enfin la nef et, à l'arrière-plan, les clochers du Chœur et des Lampes. Au fond, en face, la façade du palais du pape Gélase.

Hauteur de l'original, 0 m 104 ; largeur, 0 m 168.

Pl. VII. — « **Vue de la façade de l'Église de Cluni.** » Sous le tr. c. à g. : « Dessiné par Lallemand »; à dr. : « Gravé par Niquet. » Gravure à l'eau-forte et au burin. Pl. 56 du *Voyage pittoresque de la France*. Au premier plan la croix de pierre, édifiée au milieu du XVe siècle par Eudes de la Perrière; au-dessus de l'appentis, recouvrant le portail, entre les deux Barabans, la grande rose de grès de 30 pieds de diamètre. Les détails du portail ont été systématiquement omis par le dessinateur.

Hauteur de l'original, 0 m 093 ; largeur, 0 m 167.

Pl. VIII. — « **Veue de l'église de Cluni le 22 septembre 1617.** — L'eglize de Cluni, 1617 22 septembre. » Dessin à la plume lavé d'encre de Chine par le jésuite Étienne Martellange, né à Lyon en 1568, mort au noviciat des Jésuites, à Paris, le 3 octobre 1641. Architecte de la Société, et désireux d'étudier les divers édifices religieux de France, Martellange parcourut les provinces, prenant partout des croquis qu'il développait et terminait de retour au logis. Les indications rapportées ci-dessus sont de sa main et nous donnent la date de son passage à Cluni. Élévation septentrionale. De droite à gauche les Barabans, le narthex, la nef, les clochers de l'Eau-Bénite, du Chœur et des Bisans (Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes, Album de Martellange, Ub 9 a, n° 115 ; un calque original de ce dessin existe au même dépôt dans la collection topographique Va193).

Hauteur de l'original, 0 m 395 ; largeur, 0 m 545.

Pl. IX. — « **Conspectus ecclesiae Cluniacensis.** » Gravure à l'eau-forte et au burin, par P. F. Giffart. Planche extraite du tome V des *Annales ordinis Sancti Benedicti* de Mabillon, p. 252. Au-dessous de cette élévation septentrionale, plan très complet de l'église abbatiale avec le détail des chapelles et des autels.

Hauteur de l'original, 0 m 283 ; largeur, 0 m 409.

Pl. X. — « **Grande vue de l'abbaye de Cluni, en Maconnais.** » Sous le tr. c. à g. : « Dessiné par Lallemand » ; à dr. : « Dirigé par Née. » Gravure à l'eau-forte et au burin. Pl. 55 du *Voyage pittoresque de la France*, déjà cité.

Vue prise de l'Est. Abside et chapelles extérieures ; de gauche à droite, les clochers de l'Eau-Bénite, des Lampes, du Chœur et des Bisans. A gauche, les bâtiments claustraux édifiés par le prieur Dathoze au XVIIIe siècle, et encore subsistants. Au premier plan, entrepreneur discutant un plan avec deux moines, et tailleur de pierres taillant un pilastre.

Hauteur de l'original, 0 m 205 ; largeur, 0 m 345.

Pl. XI. — « **Église abbatiale de Cluni.** » Sous le tr. c. à g. : « Des. et lith. par E. Sagot » ; à dr. « Figures par Guérard. » Lithographie détachée des *Voyages pittoresques* de Taylor, déjà cités. Au premier plan, à gauche, restes du portail du narthex ; au fond les deux clochers encore subsistants de l'Eau-Bénite et de l'Horloge.

Hauteur de l'original, 0 m 346 ; largeur, 0 m 220.

Pl. XII. — « **Vue intérieure de l'Abside.** » Sous le tr. c. à g. : « E. Sagot del. et lith. ; » à dr. : « Lith. de Guasco Jobard Dijon. » Restitution par Sagot de ce que devaient être le chœur et la coupole de l'abbatiale. Lithographie. Illustration extraite de la première édition (en volume) de l'*Essai historique sur l'abbaye de Cluni...*, par M. Lorain, parue à Dijon, chez Popelain, en 1839.

Hauteur de l'original, 0 m 196 ; largeur, 0 m 112.

Pl. XIII. — **Consécration du maître-autel de l'église abbatiale de Cluni par le pape Urbain II en novembre 1095.** Miniature empruntée au manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fonds latin 17716 (fol. 91), provenant de la bibliothèque de Saint-Martin-des-Champs, et décrit par L. Delisle, *Inventaire du fonds de Cluni*, pages 223-226 sous le n° 129. Au centre le grand autel avec un ciboire accosté de deux candélabres ; à gauche, Urbain II consacrant, entouré de ses cardinaux ; à droite, saint Hugues crossé et mitré entouré de ses moines. Au bas la légende : « Hec ⁝ est ⁝ Romana ⁝ curia : et Urbanus papa ⁝ qui consecravit : majus ⁝ altare ⁝ hic est ⁝ Hugo beatus ⁝ et conventus ejus. »

Hauteur de la miniature originale, 0 m 186 ; largeur, 0 m 232.

Pl. XIV. — **Quatre chapiteaux provenant de l'Abbatiale.**

1. « *Chapiteau du XIe siècle* provenant d'une colonne engagée ; à un angle, l'arbre fatal chargé de pommes et le serpent enlacé autour ; debout, du même côté de l'arbre, Adam, barbu, et Ève sa femme. Ils sont tout nus, on ne voit pas le sexe d'Adam. Chacun mange une pomme. Dieu, en robe, nimbe croisé, barbu ; les pieds sont détruits. Adam, barbu, et Ève,

nus, cachés d'une façon singulière, accroupis dans un feuillage; air de curiosité d'Ève. Prunelles marquées en noir à tous les personnages. » (Description empruntée aux notes de Guilhermy, octobre 1854, Bibl. Nat., ms. fr. n. acq. 6099.)

Chapiteau trouvé dans les fouilles faites au Dépôt d'étalons en 1872. Photographie gracieusement faite au musée Ochier par M. Patremouilly.

2. « *Grand chapiteau*. Abraham tient Isaac et le prend par les cheveux pour le renverser sur un autel où est posé une espèce de calice. Isaac est vêtu. Un ange nimbé tient un livre fermé et montre l'animal à sacrifier représenté dans le haut du chapiteau. La tête d'Abraham est cassée. Celles des deux autres personnages ont des prunelles incrustées de verre. » (*Ibid.*) Photographie faite par M. Patremouilly.

3 et 4. *Chapiteaux du déambulatoire* portant sur chaque face un personnage dans un médaillon ovale à bordure, sur laquelle se lisent des vers latins. Celui des musiciens est célèbre et a servi de base à une étude sur la musique parue dans les *Annales archéologiques*. Ces deux dessins, exécutés en 1855 par Perret, et conservés au Musée de Mâcon, ont été photographiés pour nous par M. Patremouilly.

Pl. XV. — **Porte extérieure de la chapelle de Bourbon**. Dessin anonyme au crayon de l'époque romantique (Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes, Collection Destailleur, Provinces, t. XI, fol. 196).

Hauteur de l'original, 0 m 250 ; largeur, 0 m 185.

Pl. XVI et XVII. — **Huit culs-de-lampe sculptés. Chapelle de Bourbon**. Bustes de prophètes peints tenant des banderoles. Sur chaque banderole, en caractères gothiques, une parole de chacun des prophètes correspondant à un article du Credo inscrit sur le phylactère tenu par l'apôtre que supportait chaque cul-de-lampe. On trouvera dans l'*Art religieux de la fin du moyen âge en France*, de M. E. Mâle, p. 261, note 3, la concordance des douze articles du Credo et des douze paroles des prophètes qui se lisaient ici, comme sur beaucoup d'autres monuments, sculptés ou peints; les manuscrits en offrent de fréquents exemples (*Heures* de Jeanne de Navarre, *Bréviaire* de Belleville, *Grandes et Petites Heures* du duc de Berry). Les auteurs de ces délicates sculptures sont inconnus; M. Mâle, rapprochant des statues du chœur d'Albi et de leurs supports les culs-de-lampe de Cluni, conclut que les deux œuvres appartiennent aux mêmes artistes; Jacques d'Amboise, coadjuteur de Jean de Bourbon, aurait recommandé à Louis Ier d'Amboise, évêque d'Albi, son frère, les sculpteurs clunisiens. Nous nous bornerons à citer cette hypothèse sans la discuter.

Les papiers de l'archéologue Guilhermy (Bibl. Nat., ms. fr. n. acq. 6099) contiennent une description minutieuse de la chapelle Bourbon et des culs-de-lampe qui nous occupent, avec le relevé des débris de légendes encore lisibles en 1854, date de sa visite à Cluni. On en trouvera la reproduction dans le savant travail de M. J. Virey, l'*Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 324, note 2.

Photographies obligeamment exécutées à Cluni par M. Patremouilly.

Pl. XVIII. — **Statue de Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon.** C'était le frère de Turenne et le père du cardinal Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, abbé de Cluni. Sur le socle on remarque un bas-relief représentant un combat de cavalerie, avec, au premier plan, le duc de Bouillon en costume d'empereur romain. Cette statue ainsi que celle d'Éléonore de Berg, femme du duc et mère du cardinal de Bouillon, était destinée au mausolée grandiose que l'abbé de Cluni avait l'intention de faire élever dans l'église abbatiale, dans la chapelle Sainte-Agathe (grand transept, croisillon septentrional). Exilé à Cluni par Louis XIV en 1710, Bouillon s'était, sans autorisation, rendu à Rome où il fit exécuter ce monument. Louis XIV, pour le mortifier, en fit défendre l'érection par arrêt du Parlement du 5 août 1710, et fit apposer les scellés par M. de Sève, sénéchal de Lyon, sur les caisses contenant les marbres qui étaient arrivées à Cluni. Quels étaient les auteurs de ces sculptures? Des artistes italiens de talent que nous ignorons, et non, comme on l'a dit à tort, Coysevox. Il existe du monument tel qu'il devait être monté, une gravure d'ensemble de la main d'Audran, dans l'*Histoire génerale de la maison d'Auvergne*, de Baluze. Les deux statues, le sarcophage, actuellement transformé en autel, et l'ange tenant un cœur de bronze doré où l'on renfermerait celui de Turenne sont conservés à l'hôpital de Cluni; la tour qui servait de fond, quatre chapiteaux corinthiens de marbre blanc, et de nombreux fragments des entablements et moulures subsistent au Musée lapidaire de la ville. Nous empruntons ces indications à l'étude très documentée de MM. L. Lex et P. Martin, lue à la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, le 29 mai 1890 (14e session, Paris, Plon, 1890, pp. 474-483).

Marbre blanc. Hauteur de la statue, 1 m 47; largeur, 1 m 80; largeur du socle, 1 m 59. Hauteur du bas-relief, 0 m 88; largeur, 1 m 57.

Pl. XIX. — **Statue d'Éléonore de Berg** (voir la notice de la planche précédente). Elle est représentée montrant à son époux, qu'elle convertit au catholicisme, un livre qu'un génie, ou mieux un angelot, l'aide à maintenir ouvert. Sur les deux pages du livre on lit cet extrait de la première épître de saint Paul aux Corinthiens :

Epist. B. Pauli	ad Corint. I
Et gratias agens	Hoc est corpus meum quod
fregit, et dicit : accipite	pro vobis tradetur; hoc facite in
et manducate	meam commemora- tionem.

Marbre blanc. Hauteur, 1 m 81; largeur, 1 m 4; largeur du socle, 1 m 27.

Cette photographie et la précédente ont été obligeamment faites pour nous à l'Hôpital de Cluni par M. Patremouilly.

Pl. XX. — « **Monaci Cluniacensi di S. Benedetto.** » Costume clunisien au début du XVIIe siècle. Gravure à l'eau-forte. Planche extraite (n° 37) du *libro secondo* de l'ouvrage intitulé *De gli habiti delle Religioni con le Armi, e breve descrittioni loro...* opera di Odoardo Fialetti Bolognese... Venetia, 1626 (Cabinet des Estampes, vol. Oc 3). Voici la description bien insuffisante que Fialetti donne du costume clunisien : « L'habito è pure con tonica, coccolla, capuccio, e beretta non molto differente dall' altre come si vede. »

Hauteur de l'original, 0m 170; largeur, 0m 092.

Pl. XXI. — « **Ancien Bénédictin de Cluni comme ils etoient autre fois.** » Gravure anonyme, à l'eau-forte et au burin. Planche extraite du tome V, page 184, de l'*Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires...* du Père Hélyot, Paris, Coignard, 1721. Le même tome comprend également, p. 191, la représentation d'un oblat; p. 198, d'un moine de Cluni en habit de chœur; p. 200, en habit de ville; p. 208, en habit ordinaire dans la maison; p. 222 et 225, on trouvera deux Bénédictins réformés en habit ordinaire et en habit de chœur et de maison.

Hauteur de l'original, 0m 170; largeur, 0m 122.

Pl. XXII. — **Seize sceaux d'abbés de Cluni, de l'abbaye et de la ville du XIIIe au XVIIIe siècle.**

1. *Sceau de l'abbé de Cluni Hugues V* (1199-1207).

L'abbé est vu de face, à mi-jambes, tenant sa crosse de la main droite et un livre de la main gauche; à dextre de la tête, un croissant; à senestre, un soleil. Légende : « ✠ SIGILL̄ hVGONIS ABBATIS CLVNIACENSIS· »

Sceau ovale de 54 mill. appendu à une charte de l'an 1203 (Arch. Nat. S. 5162, n° 10; Douët d'Arcq, t. III, n° 8650.)

2. *Contre-sceau du numéro 1.* Abbé de face, à mi-corps, tenant sa crosse de biais. Légende : « ✠ SIGNVM hVGONIS CLVNIACENSIS ABATIS· »

3. *Sceau de l'abbé Guillaume II* (1207-1215).

L'abbé est vu de face à mi-jambes, tenant sa crosse de la main droite et un livre de la main gauche. Légende : « ✠ SIGILL̄ WLL̄I ABBATIS CLVNIACENSIS· »

Sceau ovale de 40 mill. appendu à une charte de l'an 1209 (Arch. Nat. S 5171, n° 12; Douët d'Arcq, t. III, n° 8651).

4. *Contre-sceau du numéro 2.* Représentation réduite de la face. Légende : « ✠ SIGILL̄ WLL̄I CLVNIACEN̄ ABBĪS· »

5. *Sceau de l'abbé Guillaume III de Pontoise* (1245-1257).

L'abbé est vu de face, debout, sous une arcade à clochetons; il est mitré et bénissant, d'où suppression du livre et transfert de la crosse dans la main gauche. A dextre de la tête, une étoile; dans le champ, à dextre, une étoile; à senestre, un croissant.

Légende : « ✠ GVILLS MIS'ACIO..... S CLVNIACEN. [Guillelmus miseracione divina abbas Cluniacencis.] »

Sceau ovale de 65 mill. brisé à sa partie inférieure, appendu à une quittance de 1256 (Arch. Nat. I 259, n° 2; Douët d'Arcq, t. III, n° 8652, imprime à tort 1265 et donne la référence fausse de J 256).

6. *Contre-sceau du numéro 5*. L'abbé vu de face, assis, mitré, crossé et bénissant. Légende : « ✠ GVILL. ABB'S CLVN'. GRA DI SV ID Q SV. [Guillelmus abbas Cluniacensis. Gracia Dei sum id quod sum]. »

7. *Sceau de l'abbé Yves Ier de Vergy ou de Poyson* (1257-1275).

L'abbé est vu de face, debout sous une arcade à clochetons; il est mitré, crossé et bénissant, accosté, par le bas, de deux fleurs de lys. Légende : « ✠ S:FRIS:YVONIS: MIS'ATOE:DIA:ABB'IS:CLVN [Sigillum Fratris Yvonis miseratione divina abbatis Cluniacensis]. »

Sceau ovale de 64 mill. appendu à une charte d'août 1266 (Arch. Nat. J 312, Toulouse, VI, n° 24; Douët d'Arcq, t. III, n° 8653).

8. *Contre-sceau du numéro 7*. L'abbé vu de face, debout mitré, crossé et bénissant. Légende : « ✠ YVO ABBAS CL'VN. GRA DI SV ID QD SV [Yvo abbas Cluniacensis. Gracia Dei sum id quod sum]. »

9. *Sceau de la justice de Cluni*. XIVe siècle.

Trois clefs en pairle réunies par un seul anneau trilobé dans un cercle. Légende : « ✠ S · ad · acta · curie · cluniacensis. »

Sceau rond de 32 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales. Supplément n° 120. Les sceaux de ce supplément qui concernent Cluni proviennent des anciennes collections d'Auguste Bernard et d'Ernest Petit).

10. *Sceau de l'abbaye de Cluni*, 1591.

Une épée en pal, la garde cruciforme en haut, surmontée de la capitale P, et accostée à dextre d'une crosse et de la date 1591 écrite de haut en bas, à senestre d'une clef à poignée octogonale incurvée centrée d'un point, le penneton en bas. Légende : « CLVNIACENSIS·ECCLESIAE·ST. [Cluniacensis ecclesiae stampus?]

Sceau rond de 52 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales, Supplément n° 114).

11. *Sceau de l'abbaye de Cluni*, XVIIe siècle.

Deux clefs posées en sautoir, les anneaux simples en bas, traversés d'une épée posée en pal, la garde en bas. Sans légende.

Sceau rond de 20 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales, Supplément n° 124).

12. *Sceau de l'abbaye de Cluni*, XVIIe siècle.

Écu aux armes de l'abbaye; deux clefs posées en sautoir, traversées d'une épée en pal, avec la différence suivante d'avec le blason normal : le champ de gueules de l'écu

est remplacé par un fond de nuages; les anneaux des clefs sont trilobés. Légende : « **SIG·SAC·ABB·CLVNIAC·** [Sigillum sacrae abbatiae Cluniacensis.] »

Sceau rond de 29 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales, Supplément n° 116).

13. *Sceau de la ville de Cluni.* XVIIe siècle.

Écu à une clef posée en pal, l'anneau, qui est trilobé, en bas. Sous l'écu, entrecroisées, une branche d'olivier à dextre, une palme à senestre. Légende : « **LA VILLE DE CLVNY.** »

Sceau ovale de 29 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales, Supplément n° 121).

14. *Sceau de la Justice Mage de Cluni.* XVIIe siècle.

Cartouche aux armes de l'abbaye timbré d'une mitre et d'une crosse; la couleur du champ, gueules, y est indiquée par les hachures verticales de convention, l'épée est posée la garde en bas. Légende : « **SCEAU·DE·LA·IUSTICE·MAGE·DE·CLVNY.** »

Sceau ovale de 30 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales, Supplément, n° 118).

La Justice Mage de Cluni ressortissait immédiatement du Parlement de Paris.

15. *Sceau du Procureur général de l'abbaye de Cluni.* XVIIIe siècle.

Cartouche ovale aux armes de l'abbaye, l'épée posée la garde en bas. Légende : « **SIGILLUM·PROCURATORIS GENRALIS CLUNIACENSIS.** »

Sceau ovale de 23 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales, Supplément, n° 123).

16. *Cachet provenant d'un dignitaire de Cluni.* XVIIIe siècle.

Cartouche ovale centré d'un orme et timbré d'un casque à cimier. Devise : « **SOBRIE VIVENDUM & NON TEMERE CREDENDUM.** »

Cachet de 29 mill. Provient de la collection M. E. Petit, qui est l'auteur de cette attribution.

Pl. XXIII. — **Sceau de l'abbé Jacques de Vény d'Arbouze.** Auteur de la Réforme de Cluni, il avait été consacré par l'archevêque de Lyon le 3 avril 1622, et fut remplacé par Richelieu le 12 juillet 1629.

Écu timbré d'une mitre et d'une crosse, écartelé au 1 et 4 engrelés d'un arbousier, au 2 et 3 d'un oiseau volant en bande sous un chef. Légende : « ✠ IACOBVS·D'ARBOVZE·SACRI·MON·TOTIVSQZ·OR·CLVNIASENSIS ABBAS [Jacobus d'Arbouze sacri monasterii totiusque ordinis Cluniacensis abbas.] »

Sceau rond de 71 mill. (Collection sigillographique des Archives Nationales, n° 113.) A ne point confondre avec le sceau ovale du même abbé décrit par Douët d'Arcq (tome III, n° 8659). A comparer avec les armoiries gravées du même abbé,

recueillies par Michel de Marolles et conservées au Cabinet des Estampes dans le recueil Pc 2, in-fol., page 78.

Pl. XXIV. — **Sceau de l'étroite observance de Cluni. XVIIe siècle.**

Abbé en pied tourné vers la gauche, la tête nimbée, inclinée sur son épaule droite, une crosse à volute très ornée sur le bras gauche; il présente des deux mains un écu aux armes de l'abbaye entouré d'une couronne d'épines. Légende : « ✠ **SIGIL·STRICTIORIS·OBSERVANTIÆ·ORD·CLVNIACEN** [Sigillum strictioris observantiae ordinis cluniacensis]. »

Empreinte de cire prise sur une matrice de la collection J. Protat. Cachet ovale de 53 mill.

Pl. XXV. — Portrait à l'âge de 60 ans de **Charles de Guise, cardinal de Lorraine, abbé de Cluni**, charge dans laquelle il succéda en 1550 à son oncle Jean IV, cardinal de Lorraine. Charles de Lorraine mourut le 26 décembre 1574. Gravure à l'eau-forte anonyme (Cabinet des Estampes, collection de portraits, N², *verbo* Guise).

Hauteur de l'original, 0m 158; largeur, 0m 122.

Pl. XXVI. — Allégorie en l'honneur d'**Armand de Bourbon, prince de Conti**, frère du grand Condé, élu en 1642 par les Clunistes de l'ancienne observance, successeur de Richelieu et supplanté par Mazarin en 1654. Sur l'estampe même, en bas, à gauche : « M. Asne in. et fe. » Gravure à l'eau-forte et au burin. Transformation, à l'occasion de son élection à Cluni, d'une allégorie où Apollon présentait une lyre au jeune Conti.

(Voir le premier état au Cabinet des Estampes, œuvre de Michel Lasne, Ed 27, tome I, p. 107.) Sur le caducée de Mercure on lit : « Armandus meliore animas virga eruet Orco »; sur l'écu aux armes de Cluni qui a remplacé la lyre d'Apollon : « Quod damus accipimus majus »; enfin plusieurs médaillons allégoriques où sont représentés grossièrement l'abbaye, les attributs abbatiaux, les clefs de Cluni et une épée en pal, portent les devises : « Summi pontificatus rudimentum »; « Hac iter ad triplicem », « Dabit ista secundam » et « Fraternis utitur armis » (Cabinet des Estampes, Portraits, N³, *verbo* Conti).

Hauteur de l'original, 0m 323; largeur, 0m 393.

Pl. XXVII. — Portrait du **cardinal Renaud d'Este**, qui devint abbé de Cluni à la mort de Mazarin, le 8 mars 1661. « Rainaldus Estensis S. R. E. Cardinalis et episcopus Rhegiensis. » Sur l'estampe, en bas, à dr. : « P. van Schuppen deline. et sculp. 1662. » Gravure à l'eau-forte et au burin (Cabinet des Estampes, Portraits, N², *verbo* Este).

Hauteur de l'original, 0m 338; largeur, 0m 255.

Pl. XXVIII. — Portrait de **dom Claude de Vert**, trésorier de l'abbaye de Cluni à la fin du XVIIe siècle, auteur de l'*Explication littérale et historique des cérémonies religieuses*, mort à Abbeville le 1er mai 1708, à l'âge de 63 ans. Sur l'estampe même : « Delaulne excud. cum Privil. Regis. » Gravure à l'eau-forte et au burin (Cabinet des Estampes, Portraits, N², *verbo* Vert).

Hauteur de l'original, 0 m 162 ; largeur, 0 m 105.

Pl. XXIX. — Portrait du **cardinal de Bouillon**, abbé de Cluni en 1684, intronisé en 1691, exilé en 1710 et mort à Rome à 72 ans, le 2 mars 1715 : « Sereniss. Princeps Emanuel Theodosius de la Tour d'Auvergne, dux d'Albret. » Sur l'estampe, à g. : « R. Nanteuil ad vivum pinge. et sculpebat » ; à dr. : « Cum privilegio Regis 1668 ». Gravure à l'eau-forte et au burin (Cabinet des Estampes, œuvre de Nanteuil, Ed 55 d Réserve).

Hauteur de l'original, 0 m 345 ; largeur, 0 m 266.

Pl. XXX. — Portrait de **Henry Oswald, cardinal d'Auvergne**, archevêque de Vienne, abbé de Cluni, chanoine et Grand-Prévôt de Strasbourg, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Neveu du cardinal de Bouillon, il lui succéda à Cluni de 1715 à 1747. Cette gravure, d'après le portrait du célèbre Rigaud, fut exécutée en 1749 par C. Drevet à la prière du médecin de l'archevêque J. C. Wallant, qui la lui dédia. Gravure à l'eau-forte et au burin (Cabinet des Estampes, Portraits, N³, *verbo* La Tour).

Hauteur de l'original, 0 m 495 ; largeur, 0 m 360.

Pl. XXXI. — Portrait de **Dominique de La Rochefoucauld**, dernier abbé de Cluni, qui succéda à son oncle Henry Oswald en 1757. « Dominicus de La Rochefoucauld, Archiepiscopus Rothomagensis, Normaniae primas, ord. Clun. abbas. » Gravure à l'eau-forte et au burin, exécutée d'après la toile de Drouais, par le Piémontais C.-D. Meliny, à la prière d'un diacre de Rouen, Jacques-Michel Bénière, qui faisait ainsi sa cour à son archevêque. Dominique de La Rochefoucauld fut président du clergé aux États généraux de 1789. Il mourut à Münster, le 25 septembre 1800 (Cabinet des Estampes, Portraits N³, *verbo* La Rochefoucauld).

Hauteur de l'original, 0 m 473 ; largeur, 0 m 388.

Pl. XXXII. — « **Maisons romanes à Cluny**. N° 2 ». Sous le tr. c. à g. : « Des. et lith. par E. Sagot » ; à dr. : « Figures par Gaildrau. » Lithographie. C'est la seconde des planches consacrées aux maisons romanes de Cluni par Taylor dans ses *Voyages pittoresques*, déjà cités (voir ci-dessus la notice de notre planche V).

Hauteur de l'original, 0 m 370 ; largeur, 0 m 288.

Pl. XXXIII. — **Charte de donation de Chevigne.** Anse (Rhône, arr. Villefranche-sur-Saône), 21 juin 931. Rodolphe II, roi de Bourgogne et d'Arles, à la prière de la reine Emma, donne à l'abbaye de Cluni Chevigne et le tiers de l'étang d'Ozan-en-Bresse, confirmant en outre les donations faites au même monastère par Leutbald et Artaud à Blanot et à Saint-Victor d'Aujoux.

Original conservé au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Coll. Bourgogne, t. 76, cote 13.

Chevigne (Cavineas, 900 ; Cavenias, 937 ; Cavinias, 955 ; Chivineas, 968 ; Caveinia, 1100), hameau des communes de Davayé et de Prissé, jadis obédience de Cluni, a conservé les constructions monastiques du XVIIIe siècle. M. G. Protat en est actuellement propriétaire.

Voici la transcription de cette charte de 931, d'après le *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluni*, déjà cité, pp. 379-381, n° 396 :

« In nomine sanctae et individue Trinitatis. Rodulfus, divina propitiante clementia, pius augustus atque invictissimus rex. Sicut certum indubitanter est nullam potestatem nisi a Deo prorsus existere, sic consequens utique est ut quisquis ejus dispositione terrenæ potestatis culmine sublimatur, sub potenti ejusdem largitoris manu sese humiliet eique de suis donis placere studeat. Quapropter notum sit omnibus per temporum curricula sibi succedentibus, tam regibus videlicet quam comitibus, cunctisque magistratuum gradibus vel reipublice ministratoribus, quod ad deprecationem Emmæ, nostri imperii consortis, aliorumque nostrorum quorumdam fidelium, quasdam res, ob amorem Dei sanctorumque principum apostolorum, Petri scilicet adque Pauli, ad Cluniense monasterium trado, eo siquidem tenore ut fraternitas monachorum inibi degentium res ipsas, sine cujuslibet aut regis aut comitis, vel cujuslibet inferioris gradus contrarietate, perpetuo jure possideant, et eidem loco pro nostro memoriale reservantes, tam pro nobis quam pro statu regni nostri, Christi clementiam atque predictorum apostolorum patrocinia jugiter deposcant, et pro illis nichilominus qui hanc donationem inconvulsam permanere concesserint. Sunt autem ipsæ res sitæ in pago Maticense, in vicaria [blanc dans l'original] et vocatur villa ad Civinias, quam damus cum omnibus apenditiis suis, et tertiam partem piscinæ quæ vocatur Osa, cum mancipiis vel reliquis rebus ad eandem piscinam pertinentibus, ut semper idem monachi medium tractum inter duos habeant. Confirmamus etiam donationem quam vir bonus, Leutbaldus, de Blanusco fecit, sed et illam de capella Sancti Victoris quæ est in Alsgogia, vel de aliis rebus quas Artaldus vel alii ad predictam capellam tradentes Cluniaco delegaverunt. Has itaque res cum capellis, mancipiis utriusque sexus, vineis, pratis, aquis, molendinis, silvis, campis cultis et incultis atque omnibus quæ ad eas pertinere probantur vel predicto monasterio adquirenda sunt, per nostram concessionem firmamus ; scripturam quoque illam, quam Berno episcopus supradictis monachis de eorum decimis fecit, ratam esse censsemus, ita ut nichil de decimis quæ ad eas antiquitus pertinuerunt per ullam reccentem autoritatem subtraere cuiquam licead. Hec autem omnia nostræ autoritatis precepto confirmamus atque sigilli nostri impressione consignamus, successoribus nostris id sucgerentes : « Maledictus qui transfert terminos, id est constitutiones proximi sui. »

Signum Rodulfi regis gloriosissimi (monogramme reproduit dans le *Recueil des Chartes de*

l'abbaye de Cluni, t. I, pl. I, n° 7, et sceau plaqué, avec la légende « RODULFUS GRATIA DI REX », reproduit *ibidem* pl. II, n° 3).

Raemumdus, ad vicem Ansusi episcopi, recognovit.

Actum Ansa villa, XI kalendas julii, indictione III, anno VIIII regnante Rodulfo rege gloriosissimo. »

Parchemin. Hauteur de l'original, 0 m 679 ; largeur, 0 m 434.

Pl. XXXIV. — « **Donjon de Berzé.** » Sous le tr. c. à g. : « E. Sagot del. et lith. » A dr. : « Impr. lith. de Mme Vve Jobard, à Dijon. » Lithographie détachée du *Voyage pittoresque en Bourgogne*... Dijon, 1835, déjà cité (voir ci-dessus la notice de notre planche IV).

Hauteur de l'original, 0 m 210; largeur, 0 m 307.

Les motifs utilisés pour la couverture, le frontispice, les têtes de page et les culs-de-lampe du présent album sont les suivants :

Couverture. — Le *C initial orné*, à l'intérieur duquel on remarque Pierre le Vénérable narrant à des moines de Cluni des faits arrivés du temps de saint Hugues, a été copié d'après le folio 23 du ms. lat. de la Bibliothèque Nationale 17716 (fonds de Cluni), auquel ont été également empruntées (*passim*) les quatre *lettres ornees* parfaisant le mot Cluni, et les dates 910 et 1910. Sur ce manuscrit, dont provient aussi notre planche XIII, voir la notice de cette planche.

Frontispice. — C'est la reproduction du *frontispice* gravé par le célèbre Léonard Gaultier, en 1614, pour l'édition de la *Bibliotheca Cluniacensis* de Dom Marrier et d'André Du Chesne. En haut, à gauche, saint Pierre, à droite saint Paul, au milieu, portrait médaillon de Pierre le Vénérable, surmontant un écu à ses armes : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, l'écu semé de croix recroisettées de sable. A gauche, saint Odon et saint Odilon, au-dessous les armes de l'abbaye de Cluni. A droite, saint Maïeul et saint Hugues, au-dessous les armes du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Entre saint Odilon et saint Hugues, écu aux armes de Louis de Lorraine, abbé de Cluni en 1614.

Tête de page, p. 1. — *Frise romane* d'une maison clunisienne du XIIe siècle, abattue il y a quelques années; cette frise est conservée à Cluni, au rez-de-chaussée du Musée lapidaire, dans le palais abbatial de Jean de Bourbon.

Cul-de-lampe, p. 3. — *L'Agneau portant sa croix*. Clef de voûte de la chapelle de Saint-Denis, croisillon méridional du petit transept de l'abbatiale (XVe siècle).

Tête de page, p. 5. — *Quatre figures de prophètes* supportant, dans la chapelle Bourbon, les statues d'autant d'apôtres. Voir huit autres de ces figures, en plus grand détail, à nos planches XVI et XVII et la notice de ces planches.

Cul-de-lampe, p. 39. — Réduction d'une *miniature* empruntée au folio 43 du ms. lat. 17716, déjà cité. Le paralytique Gunzo est couché dans son lit, et pendant son sommeil lui apparaissent saint Pierre, saint Paul et saint Étienne qui, avec des cordes, lui tracent le plan de l'église dont ils réclament la construction.

Tête de page, p. 41. — *Monnaies de Cluni.* De gauche à droite : 1. Le droit d'un denier de Souvigny, figure de saint Maïeul vue de face, avec la légende : « S. MAIOLVS. » Le revers, que nous ne reproduisons pas, comporte une croix cantonnée d'un trèfle au 2ᵉ, avec la légende « SILVINIACO ». (Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, Paris, bureau de la *Revue numismatique*, 1858-1862, 3 vol. in-4, t. I, p. 324, n° 2178, et pl. XLVIII, n° 1.)

2. Droit d'un denier de Cluni. Une croix et la légende : « ✠ CLVNIACO CENOB[IO]. » Le revers, cinquième monnaie ici reproduite à partir de la gauche, consiste en une clef, emblème de Cluni, accompagnée de la légende : « PETRVS ET PAVLVS. » (Poey d'Avant, t. III, p. 180, n° 5596, et pl. CXXIX, n° 1.)

3 et 4. Méreau de Cluni. Droit : une épée et une clef en pal. Revers : Crosse, la volute à gauche (H. de la Tour, *Catalogue des jetons de la collection Rouyer*, p. 84 et pl. XIII, n° 6).

5. Revers du n° 2.

6. Droit d'un denier de Saint-Martial de Limoges, connu sous le qualificatif de « Barbarin », et représentant la tête barbue du saint, vue de face. Le revers, que nous ne reproduisons pas, comporte une croix perlée et cantonnée de huit annelets, deux à deux. (Poey d'Avant, t. I, p. 356, n° 2291, et pl. L, n° 16.)

Cul-de-lampe, p. 56. — « *Ecclesia Cluniacensis...* » Motif supérieur (qu'on a détaché) du frontispice du *Bullarium sacri ordinis Cluniacensis*, publié à Lyon, en 1680, par Pierre Symon. Ce frontispice n'est qu'une adaptation du frontispice de la *Bibliotheca Cluniacensis*, où les cinq grands abbés de Cluni ont été remplacés par cette vue de l'abbaye et par les quatre papes issus de l'ordre.



8. 5

Cunctis sane cernentibus liquet quod dispensatio Dei quibusque ditibus consulit ut ex rebus quas transitorie possident si bene utuntur semper mansura valeant
premia promereri. Quod quidem divinus sermo possibile ostendens atque omnino suadens dicit: Divitie viri redemptio anime eius. Quod ego Guillelmus dono Dei comes
et dux sollicite perpendens et proprie saluti dum licet providere cupiens ratum immo per omnia necessarium duxi ut ex rebus que mihi temporaliter conlate sunt ad emolumentum ani-
me aliquantulum impertiam. Quippe qui ad hoc in tantum videor accrevisse ne forte ad curam corporis in supremo [illegible] expendisse causer cum subreptionis articulus cuncta
rapuerit, quiddam mihi gaudendum reservare. Quod sane nulla ratione melius fieri posse videtur quam ut iuxta Christi preceptum amicos mihi pauperes eius faciam,
utque huiusmodi actio non ad [illegible] perpetuo teneatur monasticam professionem congregatos ex propriis sumptibus sustentem. Ea siquidem fide ea spe ut quamvis ipse cuncta
despicere nequeam, tamen despectores mundi quos iustos credo recipiens, in iustorum mercedem accipiam. Igitur omnibus in unitate fidei viventibus Christique misericordiam
implorantibus, qui eis succedent et usque ad consummationem seculi victuri sunt notum sit quod ob amorem Dei et Salvatoris nostri Iesu Christi res iuris mei sanctis apostolis Petro videlicet et Paulo de propria
trado dominatione, Cluniacum scilicet villam cum curtili et manso indominicato et capella que est in honore sancte Dei genitricis Marie et sancti Petri apostolorum principis, cum omnibus rebus
ad ipsam pertinentibus, villis siquidem, capellis, mancipiis utriusque sexus, vineis, campis, pratis, silvis, aquis earumque decursibus, farinariis, exitibus et regressibus, cultis et incultis, cum omni integritate.
Que res sunt site in comitatu Matisconensi vel circa, unaqueque suis terminis conclusa. Dono autem hec ego Guillelmus et uxor mea Ingelberga primum pro amore Dei, inde pro
anima senioris mei Odonis regis, pro genitore ac genitrice mea, pro me et uxore mea, salute scilicet animarum et corporum nostrorum, pro Ava nihilominus que mihi easdem res testamento
reliquit, pro animabus quoque fratrum et sororum nepotumque nostrorum ac omnium utriusque sexus propinquorum, pro fidelibus nostris qui nostro servitio adherent, pro statu etiam ac integritate
catholice religionis. Postremo quia omnes christiani unius compage fidei et caritatis tenemur, pro cunctis orthodoxis preteritis presentibus vel futuris temporibus orthodoxis hec donatio fiat.
Eo siquidem dono tenore ut in Cluniaco in honore sanctorum apostolorum Petri et Pauli monasterium regulare construatur, ibique monachi iuxta regulam beati Benedicti viventes congregentur, qui ipsas res
perhennis temporibus possideant, teneant, habeant atque ordinent, ita dumtaxat ut ibi venerabile orationis domicilium votis ac supplicationibus fideliter frequentetur, conversatioque celestis omni
desiderio et ardore intimo perquiratur et expetatur, sedulaeque orationes, postulationes atque obsecrationes Domino dirigantur, tam pro me quam pro omnibus sicut eorum memoria superius digesta est.
Sintque ipsi monachi cum omnibus prescriptis rebus sub potestate et dominatione Bernonis abbatis, qui quamdiu vixerit secundum suum scire et posse eis regulariter presideat. Post discessum vero eius
habeant idem monachi potestatem et licentiam quemcumque sui ordinis secundum placitum Dei atque regulam sancti Benedicti promulgatam eligere maluerint abbatem atque rectorem, ita ut nec nostra nec alicuius
potestatis contradictione contra religiosam dumtaxat electionem impediantur. Per quinquennium autem Rome ad limina apostolorum ad luminaria ipsorum concinnanda X solidos prefati monachi persolvant.
Habeantque tuitionem ipsorum apostolorum atque Romanum pontificem defensorem. Et ipsi monachi corde et animo pleno pro posse et nosse ipsum locum edificent. Volumus etiam ut nostris successorumque nostrorum
temporibus, prout opportunitas atque possibilitas eiusdem loci se dederit, cotidie misericordie opera pauperibus, indigentibus, advenis, peregrinantibus summa intentione ibidem exhibeantur.
Placuit etiam huic testamento inseri ut ab hac die nec nostro nec parentum nostrorum nec fastibus regie magnitudinis nec cuiuslibet terrene potestatis iugo subiciantur idem monachi ibi congregati.
Neque aliquis principum secularium, non comes quisquam, non episcopus quilibet, non pontifex supradicte sedis Romane. Per Deum et in Deo omnesque sanctos eius et tremendi iudicii diem contestor

PL. I



[illegible]VEVS DE CET ASPECT.

18. P[illegible]
19. P[illegible] du M[illegible]
20. Porte de la C[illegible]
21. [illegible] de la [illegible]
22. [illegible]
23. R[illegible] de la C[illegible]
24. P[illegible]
25. Ca[illegible], nommé [illegible]
26. Po[illegible] Estan[illegible]
27. Chasteau Rebin ou de Belle Croix.
28. Les Tu[illegible]
29. Montagne des Pinniers.
30. La Chaussée de l'Estang.
31. La Tour des quatre Moulins Bannaux pour la Ville.
32. S. Od[illegible], [illegible].
33. Cimetiere des Huguenots.

REMARQUES CONCERNANT L'ABBAYE DE CLUNY.

[illegible] naturel de Iean premier Duc de B[illegible], mort en [illegible], son Tombeau [illegible] est dans la Chapelle de Bourbon, à costé [illegible] de l'Eglise de Cluny.

Il a fait bastir dans Cluny le Palais de Bourbon pour se loger.

41 Le quarante-unieme, fut Iacques d'Amboise, frere de Georges Cardinal second du Nom, mort en 15[illegible], son Tombeau de marbre noir est à l'entrée de l'Eglise de Cluny, du costé du cloistre.

Il a fait bastir l'Hostel ou Palais d'Amboise joignant celuy de Bourbon, & a restauré l'Hostel de Cluny à Paris.

44 Le quarante-quatrieme, fut Geoffroy d'Amboise, neveu de Iacques, mort en 15[illegible].

45 Le quarante-cinquiesme, fut Aymard Gouffier second, Abbé de Saint Denis en France, Evesque d'Alby, mort en 152[illegible], après lequel fut esleu Iacques le Roy, qui y renonça en faveur du suivant.

46 Le quarante-sixiesme, fut Iean de Loraine quatriéme du Nom, Cardinal de Saint Onuphre de Loraine, Archevesque & Duc de Reims & de Narbonne, Evesque de Toul & de Verdun, Administrateur perpetuel des Eglises de Metz & de Morienne, & nostre premier Abbé Commendataire de l'Abbaye de Cluny. Il commença de gouverner au mois de Février 15[illegible]; Iean de la Magdeleine Grand Prieur de Cluny & de la Charité, & Vicaire general de l'Ordre, ayant cedé son droict avant l'eslection, & Iacques le Roy y ayant renoncé après son eslection, à la recommandation du Roy, ils esleurent ledit Iean de Loraine Cardinal, mort en 15[illegible].

47 Le quarante-septiesme, fut Charles de Loraine Cardinal de Guise, Archevesque de Reims, mort en 15[illegible].

48 Le quarante-huitiesme, fut Claude de Guise Moyne de Cluny, mort en 16[illegible], ayant gouverné trente-sept ans. Il fit bastir & fortifier le Chasteau de Lourdon dépendant de Cluny, à distance de deux lieues, dans lequel il transporta les Ornements & Vases precieux de l'Abbaye, qui valoient plus de deux millions, qu'il dissipa en dépences superflues, ainsi que le témoigne son Epitaphe sur sa Sepulture sans ornement, à costé du Choeur de Cluny, à gauche.

49 Le quarante-neufiesme, fut Louis de Loraine Cardinal de Guise, Archevesque de Reims, mort en 16[illegible].

50 Le cinquantiesme, fut Iacques Veyny de la Maison d'Arbouze en Auvergne, esleu par le suffrage des Religieux, mort en 16[illegible].

51 Le cinquante-unieme, fut Armand Iean Duplessis Cardinal, Duc de Richelieu, autheur de la Reforme de Cluny, mort en 16[illegible].

52 Le cinquante-deuxiesme, fut Armand de Bourbon, Prince de Conty, qui y renonça en 16[illegible].

53 Le cinquante-troisiesme, fut Iules Cardinal Mazarin, mort en 1661.

54 Le cinquante-quatriesme, fut le Cardinal d'Est, mort en

Plusieurs Religieux de Cluny ont esté Papes; entr'autres,

1 SAint Gregoire septiesme, esleu Pape en l'an 1073: c'est luy qui ordonna que le Titre de Pape seroit reservé au Patriarche de Rome seulement.

2 Urbain second, esleu Pape en 1088: il vint en France pour reformer le Clergé, & fut cause que Philippes premier repris sa femme, qu'il avoit repudiée.

3 Pascal second esleu Pape contre son gré en 1099, il vint aussi en France pour reformer le Clergé, & portoit un Manteau d'Escarlatte, une Couronne d'or, & des Clefs à la ceinture, pour marquer sa Puissance.

4 Gelase second, homme de sainte vie, esleu Pape en 1118, mort dans Cluny après y avoir fait bastir le Palais des Papes, son Tombeau est à costé droit du Choeur de la grande Eglise de Cluny.

5 Calixte second, fils de Guillaume Comte de Bourgogne, esleu Pape en 1119 par le Conclave tenu dans l'Abbaye de Cluny: c'est luy qui vainquit l'Antipape Maurice, & l'ayant fait promener publiquement monté à rebours sur un Asne, tenant la queue au lieu de bride, le confina dans un Monastere.

6 Innocent, second esleu Pape en 1130. Il vint en France implorer le secours du Roy contre ses Ennemis, & ce fut le cinquiesme Pape après Urbain, Pascal, Gelase & Calixte, qui trouva en France, un Port asseuré pour le Navire de saint Pierre, poussé des flots & battu de la tempeste.

[illegible] esleu Pape en 1[illegible]

8 Clement six, esleu Pape en 1342: c'est luy qui mit d'accord Philippes de France avec Edoüard Roy d'Angleterre: Il achepta Avignon & l'unit au Patrimoine de S. Pierre.

9 Urbain cinq, Abbé de S. Victor de Marseille, esleu Pape en 1362: Il estoit fort docte, & zelé pour la Foy.

Plusieurs Religieux de Cluny, outre les Abbez, ont esté Cardinaux; entr'autres,

1 ALberic de Beauvais, Evesque d'Ostie, Abbé de Vezelay.
2 Bernard de Carlas Abbé de Saint Victor de Marseille.
3 Eudes de Lagery, neveu du Pape Urbain second, Evesque d'Ostie.
4 Simon Prieur de la Charité sur Loire.
5 Gerard Evesque d'Ostie.
6 Richard de Cluny.
7 Saint Mathieu Prieur Claustral de Cluny.
8 Iean Franciogni Archevesque de Besançon.
9 Iean de Crecy Evesque de Meaux, Fondateur du College du Cardinal le Moyne à Paris.
10 Guillaume d'Aigrefeuille.
11 Gerard-Louys Durant.
12 Bernard Archevesque de Tollede, Primat d'Espagne.

Quelques Roys, Ducs & Comtes ont esté Religieux de Cluny.

EN l'an 1040, Casimir Roy de Pologne ayant regné quelque temps, se fit Religieux de Cluny. Mais ses Subjets l'ayant redemandé avec instance, & ne voulant point d'autre Roy, il fut restably sur le Throne, avec dispense du Pape, attendu qu'il estoit Diacre, en memoire de quoy, les Polonois sont encore aujourd'huy rasez comme des Moynes.

Alphonce sixiéme, Roy de Castille, rendit sa Couronne tributaire à l'Abbaye de Cluny, de deux Pieces d'or par an.

Hugues second, Duc de Bourgogne, se fit Religieux de Cluny après la mort de sa femme.

Guy Comte de Mascon en fit autant.

REMARQUES
CONCERNANT
L'ABBAYE DE CLUNY.

DEDICACE DE L'EGLISE.

ABBAYE et Ville de Cluny

ABBAYE DE CLUNY ET SES DEPENDANCES, VEUES DE CET ASPECT.

VILLE DE CLVNY ET SES DEHORS, VEUS DE CET ASPECT.

POST FUNERA VIVET

Dessiné sur les Lieux, &
DEDIE AV ROY,
Par son tres-humble, tres-obeissant, & tres-fidel Serviteur & Subjet
LOVIS PREVOST Advocat, natif de Cluny.

REMARQUES
CONCERNANT
L'ABBAYE DE CLUNY.



VUE DE LA VILLE DE CLUNI,
prise du pont de Lavee
A P D R

Pl. III

Saone et Loire

Pl. IV



Pl. V

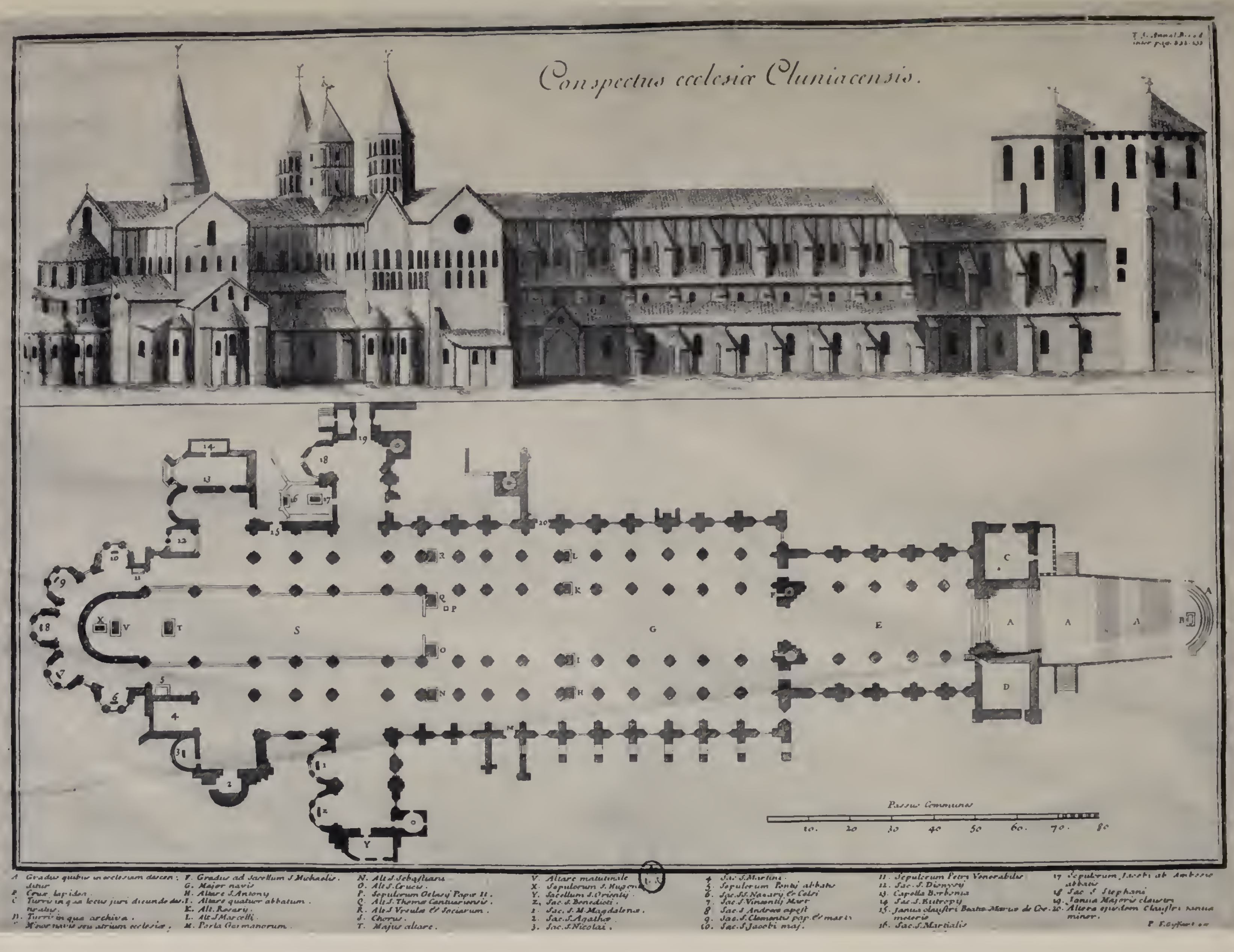

VUE D'UNE COUR PRINCIPALE DE L'ABBAYE DE CLUNI.
Gravé par Duparc.
A P D R.



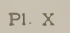
Pl. VI-VII



Pl. VIII


Conspectus ecclesiæ Cluniacensis.
A Gradus quibus in ecclesiam descenditur
B Crux lapidea.
C Turris in qua locus juri dicundo destinatus.
D. Turris in qua archiva.
E Minor navis seu atrium ecclesiæ;
F. Gradus ad Sacellum S Michaelis.
G. Major navis
H. Altare S.Antonij
I. Altare quatuor abbatum.
K. Alt. Rosarij.
L. Alt S Marcelli.
M. Porta Germanorum.
N. Alt S Sebastiani
O. Alt S.Crucis.
P. Sepulcrum Gelasij Papæ II.
Q. Alt S.Thomæ Cantuariensis.
R. Alt S Vrsulæ & Sociarum.
S. Chorus.
T. Majus altare.
V. Altare matutinale
X. Sepulcrum S. Hugonis
Y. Sacellum S.Orientij.
Z. Sac. S. Benedicti.
1. Sac. S. M.Magdalenæ.
2. Sac.S.Agathæ.
3. Sac.S.Nicolai.
4. Sac S.Martini.
5. Sepulcrum Pontij abbatis
6. Sac.SS.Nazarij & Celsi
7. Sac.S.Vincentij Mart
8 Sac S Andreæ apost
9. Sac.S.Clementis pap. & mart.
10. Sac.S Jacobi maj.
11. Sepulcrum Petri Venerabilis
12. Sac. S. Dionysij
13. Capella Borbonia
14 Sac.S.Eutropij
15. Janua claustri Beatæ Mariæ de Cemeterio
16. Sac.S.Martialis
17 Sepulcrum Jacobi ab Amboise abbatis
18 Sac S Stephani
19. Janua Majoris claustri
20. Altera ejusdem Claustri janua minor.
Passus Communes
10. 20 30 40 50 60. 70. 80

Pl. IX



GRANDE VUE DE L'ABBAYE DE CLUNI,

en Mâconnois

Pl. X



Pl. XI



Pl. XII


bruno. eodem die in ipso monas-
terio iubente papa tria in tribus
primis cancellis sacrarunt alta-
ria. Tunc papa inter sacrando mis-
sasque agendo. post alia salutis hor-
tamenta. coram episcopis et cardinalibus
multorumque personis. huiuscemodi
sermonem habuit ad populum.

tutelamque commendauit. nisi
deo et beato Petro eiusque uica-
rus. romanis scilicet pontificibus
Quorum numero uel ordini diuina
me dignatio licet indignum as-
sociauit. me olim monachum
prioremque monasterii huius. sub
donno ac uenerabili hugone

Pl. XIII



1



2



3



4

Pl. XIV



Pl. XV









Pl. XVI









Pl. XVII


EMMANUEL-THÉODOSE DE LA TOUR D'AUVERGNE.
CARDINAL DE BOUILLON DOYEN DU SACRÉ COLLEGE.
ABBÉ DE CLUNY.
BIENFAITEUR DE L'HOTEL DIEU DE CETTE VILLE.
A CONSACRÉ CE MONUMENT A LA MEMOIRE
DE FRÉDÉRIC MAURICE DE LA TOUR D'AUVERGNE.
DUC DE BOUILLON, PRINCE DE SEDAN.
ET D'ELEONORE-FÉBRONIE DE BERGH SON EPOUSE.
SES PÈRE ET MÈRE

Pl. XVIII-XIX


MONACI CLVNIACENSI DI S. BENEDETTO.
37


T V P. 84
Ancien Benedictin de Cluni
comme ils etoient autre fois
25

Pl. XX-XXI



Pl. XXII







CAROLVS CARDINALIS A LOTHARINGIA

Pl. XXIII-XXV



Pl. XXVI






Pl. XXVII–XXVIII


SERENISS. PRINCEPS EMANVEL THEODOSIVS DE LA TOVR D'AWERGNE DVX D'ALBRET.
R. Nanteuil ad viuum pinge et sculpebat
Cum priuilegio Reg.

Pl. XXIX


Henry Oswald Cardinal d'Auvergne
Archevêque de Vienne, Abbé de Cluni, Chanoine et
Grand Prevôt de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit.

Pl. XXX


DOMINICUS DE LA ROCHEFOUCAULD ARCHIEPISCOPUS ROTHOMAGENSIS NORMANNIÆ PRIMAS ORD · CITN · ABBAS ·
Offerebat humillimus servus

Pl. XXXI



Maisons Romanes à Cluny N° 2

Pl. XXXII

[illegible] rex [illegible]

nullam penitus rem nisi a deo propositum existere, sed consequens utique est ut quisquis eius dispositione in terrenis potestatis culmine sublimatur, sub potentie [illegible]

[illegible] manifestum [illegible] eius desuper donis placere studeat. Quapropter notum sit omnibus per tempora cursus seculi sibi succedentibus tam regibus uice

[illegible] ducibus comitibus iudicibus magistratuum gradibus uel rei publice ministratoribus, quod ad deprecationem Emme nostri imperii consortis aliorumque nostrorum quorundam

fidelium quandam [illegible] ob amorem dei sanctorumque principum apostolorum petri scilicet atque pauli ad cluniensem monasterium [illegible] tradidimus. Eo siquidem tenore ut fratres eiusdem monachorum

inibi degentium res ipsas sine cuiuslibet [illegible] regis aut comitis uel cuiuslibet inferioris gradus contrarietate perpetuo iure possideant. Et eidem loco pro nostra memoria [illegible]

[illegible] [illegible] quam statuta regni nostri [illegible] atque predictorum apostolorum patrocinia [illegible] deposcentes [illegible] omnium quibus hanc donationem [illegible]

permanere [illegible] Sunt autem ipse res site in pago [illegible] Quod est uillam [illegible]

que uocatur [illegible] cum mancipiis uel reliquis rebus ad eandem piscinam pertinentibus; ut semper idem monachi medietatem tractus inter duos [illegible] liberum [illegible] donatione

quā ingelbon Lonbaldi deblun dederit sed eccl(es)ie de capella s(an)c(t)i uiti totis que e in ... zo ... uel de aliis reb(us). quas apud uetulu ut p(er) dictu capellu gradentes ... Elu

nia de delegaiege. hi ... p(ro) ... du capell(a) ... ind(e) ... integris ... uineis p(ra)tis cu(m) suis molendinis silu(is) ... aq(uis) ... et omnib(us) que ad ea(m) p(er)tine(n)t ...

uel p(ro) dicto monasterio adquirent de sui(s) p(er) n(ost)ram concessione(m) fir(m)um. Scripturā quoq(ue) illā quā ep(iscopu)s ... monachis de tota decima fecit ratam ee

censem(us) ita ut nihil de decimis que ad eas ... p(er)tinere ... nulli p(re)cedente auctoritate subtrahere cuiq(ue) liceat. Hec aut(em) om(n)ia n(ost)re auctoritatis p(re)cepto co(n)firmam(us)

mamus ac sigilli n(ost)ri impressione consignari. Successorib(us) n(ost)ris ... maledictione ... ter ... constitutione proximi sui.

Signum [illegible] regis

[illegible]

Datum [illegible] indictione III anno VIIII [illegible]



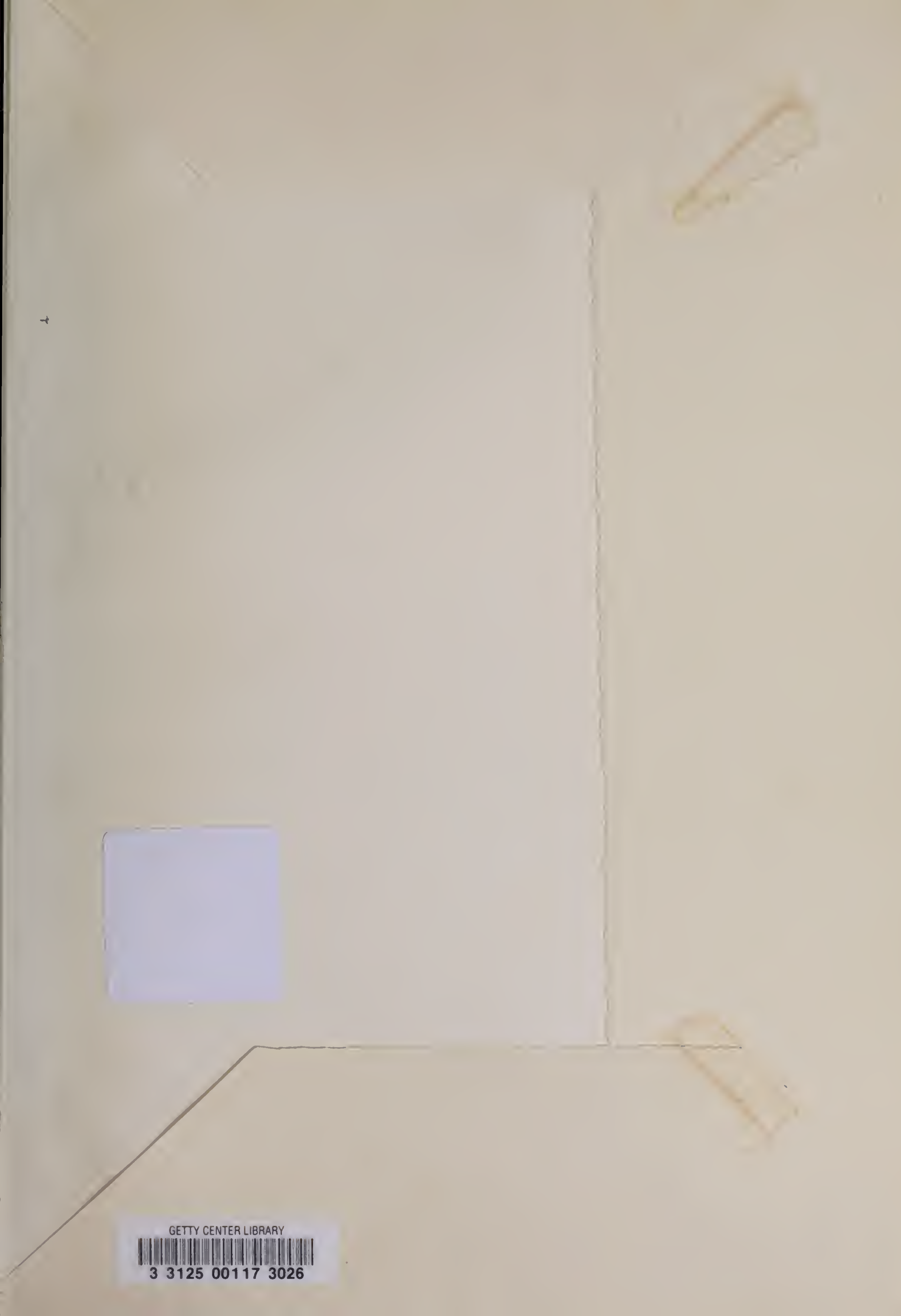
Canton de Cluny

TABLE DES MATIÈRES

Achevé d'imprimer a Macon, le 31 aout 1910
sur les presses de Protat Frères

Phototypies de la maison Berthaud, Catala frères successeurs,
d'après leurs clichés et ceux de M. Patremouilly.

Couverture dessinée par C. Piton,
Coloriage au pochoir de la maison Greningaire.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.